

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

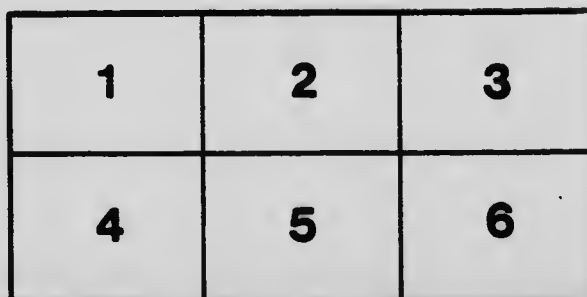
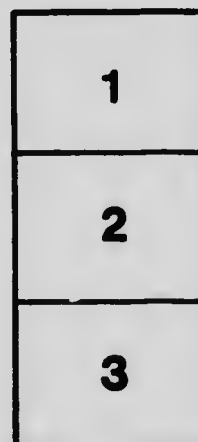
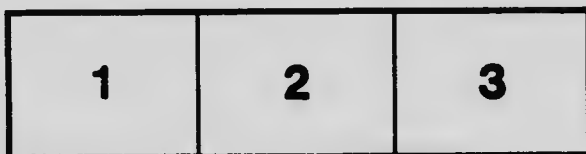
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

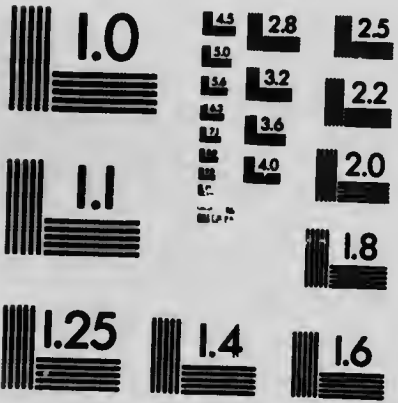
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-7300 - Phone
(716) 281-9191 - Fax

B.C. Plate 2



LE
MERITE
AGRICOLE

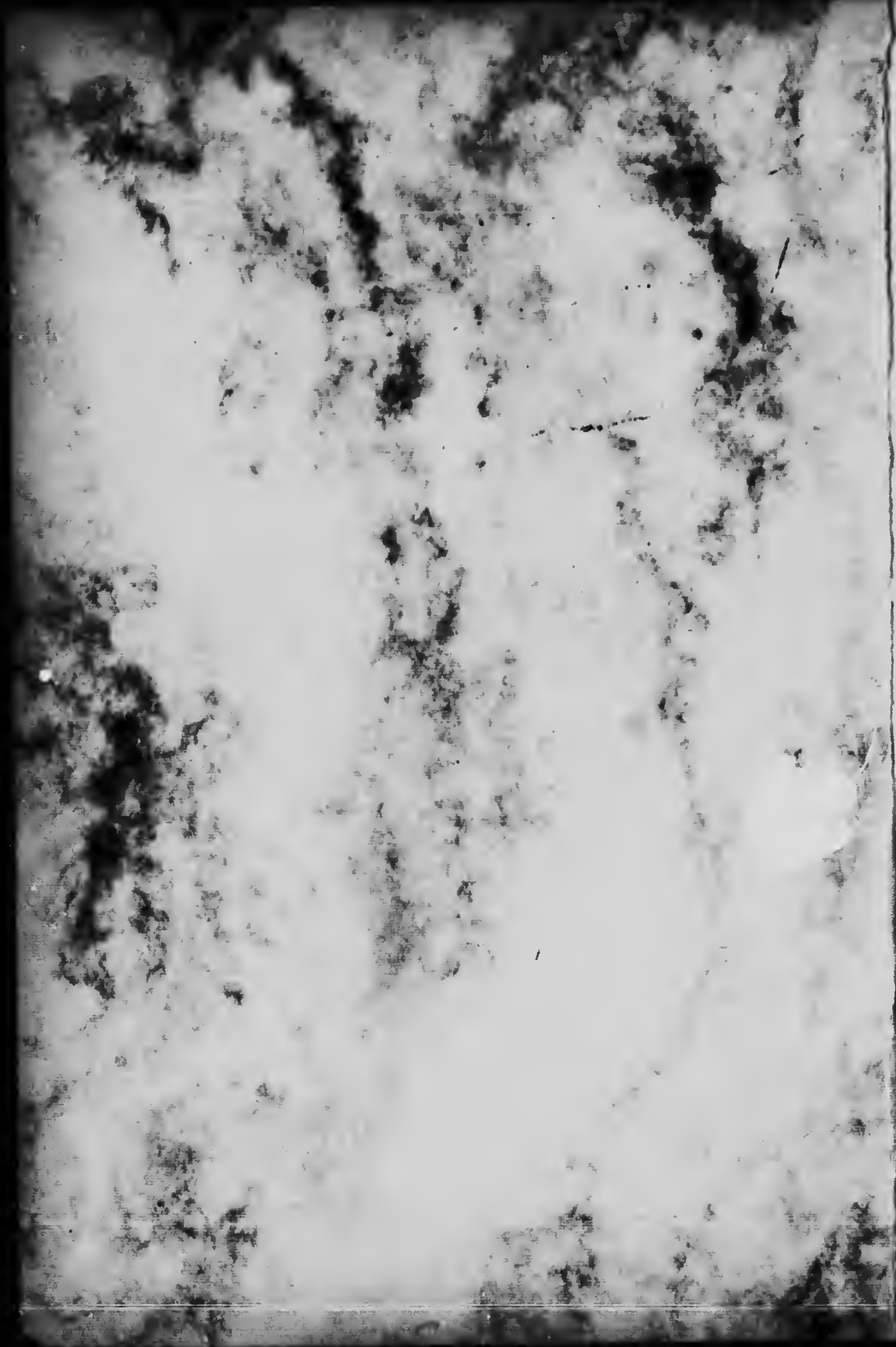
1·9·1·7

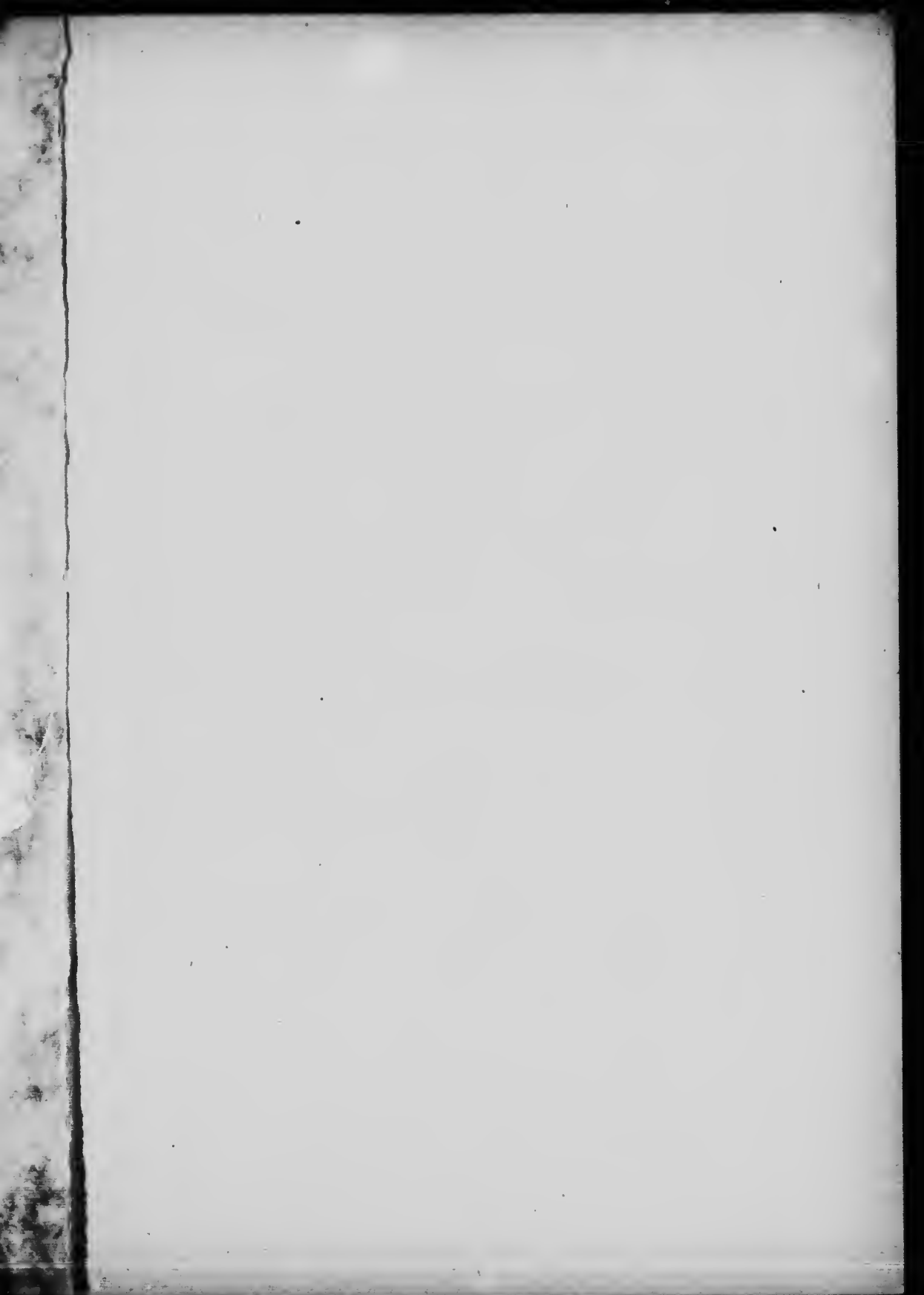
A

L'EXPOSITION
PROVINCIALE

DE

QUEBEC





)

B.C.

Ble 280

LE MÉRITE AGRICOLE

A

l'Exposition Provinciale de Québec

LE MERCREDI, 5 SEPTEMBRE

1917



PUBLIÉ PAR

La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec

Hotel-de-Ville, Québec,

B.C.
1917
31
QL
CCPD

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada
concernant la propriété littéraire, en l'année 1917, par
Georges Morisset, publiciste, de la Cité de Québec.

A

L'Honorable Sir Tomer Gouin

Premier Ministre de la Province de Québec

Héritier politique

du Fondateur

de

l'Ordre du Rite Agricole

Ce Livre - Souvenir

Est respectueusement dédié

Le Mérite Agricole

**n'est point l'oeuvre d'un jour,
mais c'est une oeuvre permanente,
que nous confions à ceux qui viendront après nous,
et que nous plaçons sous la protection
de toutes les classes dirigeantes
de notre société.**

(Honoré Mercier — 1890)



Cabinet du Premier-Ministre
PROVINCE DE QUEBEC.

Québec, le 13 octobre 1917.

Monsieur Georges Morisset.

Secrétaire de l'Exposition Provinciale de Québec
Québec.

Cher Monsieur Morisset,

J'accepte avec plaisir l'honneur que vous voulez bien me faire de me dédier le livre que vous vous proposez de publier sur les dernières fêtes du Mérite Agricole. Cette institution a déjà produit d'excellents résultats et c'est un but assurément très louable que de les faire connaître au public. Tous ceux qui s'intéressent à la terre chez nous vous sauront gré de ce travail.

Veillez agréer, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments bien dévoués,

(Signé) Lomer GOUIN.

UNE RENAISSANCE AGRICOLE

" On découvre dans le public une tendance universelle et sincère à relever de plus en plus le niveau de cette noble profession " .

Cette observation, que faisait, le 23 décembre 1890, l'illustre fondateur du Mérite Agricole, semble, après 27 ans, plus " actuelle " que jamais.

Le cultivateur joue dans le présent conflit un rôle tout aussi important que celui du soldat dans les tranchées, pour la préparation de la victoire finale. On l'a compris dans la plupart des pays intéressés, et en même temps que l'on donnait aux troupes l'entraînement nécessaire, l'on s'est appliqué à activer la production agricole en multipliant les encouragements aux cultivateurs.

Dès avant la provocation allemande de 1914, la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec avait compris l'importance de l'agriculture comme facteur de la grandeur et de la prospérité d'un pays, et par la très large part qu'elle y donnait dans son programme annuel, elle cherchait " à relever de plus en plus le niveau de la noble profession de l'agriculteur ". Après la déclaration de la guerre elle redoubla d'ardeur pour encourager et activer la production agricole.

Le regain de vie que la Commission de l'Exposition Provinciale a donné à cette belle institution du Mérite Agricole, en créant une fête annuelle en l'honneur des Lauréats, a puissamment contribué à stimuler le zèle des cultivateurs et à susciter chez eux une saine émulation. Chaque année, depuis la célébration des Noces d'Argent du Mérite Agricole, on a vu le nombre des concurrents augmenter, la qualité des produits s'améliorer, les méthodes de culture se perfectionner, et l'on a le plaisir de constater que la ferme du Lauréat de

la Médaille d'Or de cette année est un modèle digne du titre de ferme expérimentale. Dans tous les domaines de la classe agricole, on constate des progrès considérables, "une véritable renaissance", suivant le mot très juste de Sir Lomer Gowin, au dernier banquet offert aux Lauréats.

Le concours de 1917 a vu 116 cultivateurs se disputer les honneurs et les distinctions du Mérite Agricole. C'est la première fois dans l'histoire de cette institution, que le nombre des compétiteurs est aussi élevé. Il a fallu que le Gouvernement nommât deux commissions de juges pour faire la visite des fermes et apprécier les mérites des concurrents. On a vu ceux-ci dans Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Loûbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Nicolet, Rimouski, Témiscouata et Wolfe, rivaliser d'ardeur dans la conquête des médailles et des diplômes à décerner aux cultivateurs de progrès et d'initiative. 114 ont acquis de haute lutte un titre particulier qui leur fait honneur.

Honneur aux Lauréats !

**La Commission de
l'Exposition Provinciale de Québec**

- Président honoraire : L'hon. Cyrille F. Delâge,
Surintendant de l'Instruction Publique;
- Président : L'hon. D. O. L'Espérance, Sénateur;
- 1er Vice-Président : M. L.-A. Cannon, C.R., M.P.P.;
- 2ème Vice-Président : M. Jos. Picard;
- Trésorier : M. J. A. Coïtier, échevin;
- Secrétaire : M. Georges Morisset ;
- M. J. H. Fortier, négociant; M. Elzéar Turcotte, marchand.
- S. H. le Maire de Québec, ex-officio.
- M. W.D. Baillargé, Ing. de la C^{ie}.
M. Ars. Denis, S. Norbert Ber.
M. J. A. Drolet, marchand.
- M. Uld. Gauvin, échevin.
M. G. F. Gibsone, échevin.
M. C. J. Lockwell, échevin.
M. Emile Morissette, entrep.
- M. Chs. Noreau, négociant.
M. Jos. Savard, marchand.
M. Jos. Tanguay, industriel.
- M. G. A. Vandry, industriel.
M. Geo. Van Felson, court. d'ass.
M. W. H. Wiggs, négociant.

Le Conseil de Ville de la Cité de Québec

Son Honneur le Maire M. Henri E. Lavigueur

MM. les Echevins :

P. H. Bédard, M. D.
Pierre Bertrand,
Edmond S. Bois,

J. A. Bouchard,

Frs. Bourret,

Jos. A. Collier,

Francis Dinan,

N. A. Dussault, M.D.

E. F. Dussault,

Michel Fiset, M.D.

F. X. Galibois,

Uldéric Gauvin,

Télesphore Verret,

Geo. F. Gibsone,

Jos. Glode,

Aimé Lantier, M.D.

C. J. Lockwell,

Martin Madden,

Valmont Martin, M.

J. L. Mercier,

Arthur Paquet,

J. A. Paquet,

M. J. Pettigrew,

Joseph Plamondon, E. Thériault.

T. Verret.

I — LE CONCOURS DE 1917

*Votre patriotisme, cultivateurs, appa-
rait moins éclatant que celui déployé sur
les champs de bataille, mais il n'en est
pas moins efficace et glorieux.*

(Sir P. E. LEBLANC — 1915)

Le concours de Mérite Agricole eut lieu, en 1917, dans la troisième division, qui comprend tous les comtés du bas S. Laurent, au Sud, jusqu'à Nicolet, ainsi que Dorchester, Beauce, Mégantic et Wolfe.

En 1912, le concours avait lieu dans cette même division; les compétiteurs cependant n'étaient alors qu'au nombre de 44. La comparaison avec 1917, soit 117 concurrents, est une preuve irrécusable de la popularité croissante du Mérite Agricole.

A cause de la saison tardive, les juges ne devaient commencer l'inspection des fermes inscrites au concours que vers le 15 ou le 20 juillet. La tâche était si longue que l'on dut se mettre à l'oeuvre plus tôt. Dès lundi, le 9 juillet, les juges partaient de Québec, en route pour les comtés que l'un et l'autre groupe s'étaient assignés.

La Commission, telle que réorganisée, se composait comme suit: Première équipe de juges: MM. Jos. Deïand et Thomas Drysdale et M. I. J. A. Marsan, secrétaire; Deuxième équipe: MM. Arsène Denis et Jos. Couture et M. Philippe Roy, secrétaire.

La réorganisation de la Commission, comme on le constate, nécessita la nomination d'un nouveau juge, M. Couture, et d'un nouveau secrétaire, M. Roy. Le nouveau juge du Mérite Agricole, qui habite la Jeune Lorette depuis de longues années, est lui-même décoré de la médaille d'Or, qu'il décrocha en 1914; Il est le fils de M. François Couture, de S. Augustin de Portneuf, qui obtint cette même haute distinction dix ans auparavant. Le nouveau secrétaire, M. Roy,

est un ancien élève de l'Institut Agricole d'Oka, dont il est devenu récemment l'un des professeurs.

Certains comtés n'avaient qu'un seul concurrent, tandis que d'autres comtés en ont fourni jusqu'à 17. Ainsi, Témiscouata vient en tête de la liste, avec 17 concurrents; Dorchester en a 16, Lotbinière 12, Beauce 10, Rimouski, 9, Bellechasse 7, Nicolet, Arthabaska et Montmagny, chacun 6, etc.

LA MÉDAILLE D'OR.—Les Lauréats de la Médaille d'Argent qui cherchèrent au concours de 1917 à gagner la Médaille d'Or étaient au nombre de 15. Cette haute distinction que confère le Mérite Agricole fut vivement contestée.

Après avoir visité les fermes, les deux groupes de juges se réunirent, à Québec, afin de désigner le Lauréat de la Médaille d'Or et de Très Grand Mérite Exceptionnel. Le bas de Québec avait des établissements agricoles de très haute valeur, mais le comté de Nicolet avait une ferme à Ste-Monique où les méthodes de culture appliquées méritaient les plus grands éloges.

Après quelque discussion, les deux groupes de juges décidèrent de visiter ensemble cette ferme. A leur retour et à la suite d'une courte délibération, ils s'entendirent à l'unanimité pour accorder la Médaille d'Or à son propriétaire,

MONSIEUR JOSEPH F. DESCOTEAUX.

Les notes qui suivent sont le résumé du rapport même des juges.

“La ferme de M. Descoteaux, qui est une des plus belles du Canada, a une étendue totale de 300 arpents, repartis comme suit : 250 arpents en culture soumise à la rotation, 43 en pâturage permanent, et 7 arpents en bois d'érable. Le sol en est plutôt sabionneux et naturellement pauvre.

Système de culture. — M. Descôteaux exploite sa ferme au point de vue laitier. Il produit tous les fourrages grossiers, foin, légumes et ensilage, de même qu'une grande partie des grains nécessaires à l'alimentation de ses bestiaux. Les porcs utilisent les sous-produits de la lallerie.



M. J. F. DESCOTEUX, Lauréat de la Médaille d'Or
et de Très Grand Merite Exceptionnel — 1917 —



Rotation. — La rotation telle que pratiquée par M. Descoteaux est tout-à-fait rationnelle pour une terre de cette nature; elle est répartie en quatre années, comme suit :

Premlère année : culture sarclée, maïs, légumes, fèves, etc. Fumure applliquée depuis la coupe du foin de l'automne précédent jusqu'au printemps de la culture sarclée.

Deuxième année : grains, blé Flse Rouge, avoine Banner, Orge à six rangs, etc., semis de graines fourragères.

Troisième année : prairie, trèfle dominant.

Quatrième année : foin et pâturage; fumure et labourage à l'automne.

Rapport des cultures. — Lors de la visite des Juges, l'état de l'exploitation de la ferme Descoteaux était comme suit : Blé, six arpents; avoine, soixante arpents; pois, deux arpents; sarrazin, quatre arpents; fèves, quatre arpents; choux de Siam, quatre arpents; patates, dix arpents; maïs, fourrage, seize arpents; prairies, cent trente arpents; pâturage, soixante-dix arpents; production de graine de mill et de graine de trèfle pour les besoins de la ferme.

Troupeaux. — Cinquante-neuf têtes de bétail Ayrshire; sept chevaux (de race croisée); sept moutons Leicester et Shropshire ; soixante-onze porcs Yorkshire; quatre-vingt-quatorze poules croisées.

Bâtiments. — Maison : un peu ancienne, mais des plus confortable, avec toutes les améliorations modernes et jolis abords, arbres, pelouses, etc.

Grange-étable: cette bâtisse est presque unique dans le pays. Elle est remarquable par la bonne disposition de toutes les pièces, étables, écuries, porcheries, cuisine pour les aliments, greniers, etc. Cette grange-étable est en forme d'U; le corps principal mesure 116 pieds de longueur par 30 pieds de largeur. Deux ailes adjacentes ont, chacune, 90 pieds par 30. Un silo adjacent mesure dix-huit pieds de diamètre par trente pieds de hauteur.



d'Or.
1917—



Le nombre de points conservés par M. Descôteaux, sur un total de 100, est de 97.72.

LE MERITE de M. Descôteaux se révèle dans les points suivants :

1° Avoir fait croître des récoltes des plus luxuriantes sur une terre de pauvre qualité.

2° Avoir amélioré graduellement sa ferme, bâties, etc., avec les revenus qu'elle donne.

3° Avoir soumis sa ferme à un système de rotation rationnel pour la nature du sol.

4° Avoir élevé et amélioré graduellement l'un des plus beaux troupeaux Ayrshire de la province.

Il convient de dire que M. Descôteaux a été admirablement secondé dans ses travaux d'agriculteur intelligent et progressif par sa digne compagne, de même que par sa nombreuse famille.....

LES AUTRES CONCURRENTS. — Le mérite de quelques-uns des autres compétiteurs pour la Médaille d'Or a été très haut coté, de même que le mérite de plusieurs des gagnants de Médailles d'Argent. Pas moins de quinze lauréats se sont vu attribuer plus de 90 points sur les 100 points alloués pour une culture parfaite, tandis que douze ont obtenu au-delà de 88 points chacun. C'est dire que le prochain concours dans la troisième région, qui aura lieu en 1922, devra susciter un intérêt encore beaucoup plus vif que celui de cette année. Plusieurs de ceux qui ont concouru en 1917 pour obtenir la Médaille d'Or, ou qui ont obtenu la Médaille d'Argent, se préparent dès maintenant pour le prochain tournoi.

A quel comté écherra la Médaille d'Or, dans cinq ans ?

Il est intéressant de noter que c'est le comté de Château-guay, qu'arrose la rivière du même nom, en le rendant l'un des plus fertiles de la province, qui arrive bon premier dans la lutte pour la Médaille d'Or, avec quatre Lauréats de Très Grand Mérite Exceptionnel. Viennent ensuite les comtés d'Hochelaga et des Deux-

Montagnes, qui en ont chacun trois. Arthabaska, Berthier et le Lac Saint-Jean en ont chacun deux. Les comtés dont les noms suivent en ont chacun un: Argenteuil, l'Assomption, Huntingdon, Labelle, Champlain, Nicolet, Lotbinière, Portneuf, Québec, Montmagny et Rimouski.

Le comté du Lac Saint-Jean est celui qui a fourni le plus grand nombre de lauréats de toutes catégories, si l'on en excepte les lauréats de la Médaille d'Or.

Enfin, ajoutons que deux comtés seulement, dans la région du bas de Québec, ont eu jusqu'ici l'honneur de voir la Médaille d'Or leur échoir : Ce sont les comtés de Rimouski, où M. Désiré Bégin était le vainqueur de 1902, et de Montmagny, où M. Fortunat Bélanger, en 1912, remportait la palme.

Que de comtés n'ont pas encore la Médaille d'Or !

LE CLERGE ET LE MERITE AGRICOLE.—Il convient de noter que le Mérite Agricole compte, cette année, pour la première fois, parmi ses Lauréats les plus méritants et les plus distingués, un membre du clergé, M. l'abbé Côté, le digne curé de S. Alexis de Métapédia.

A ce sujet, un journal de Québec, le "Soleil", publiait, le 12 septembre 1917, sous le titre "Un beau geste", l'éditorial suivant :

"Les brillantes fêtes du Mérite Agricole, cette année, ont été marquées d'un fait particulier qu'il convient de signaler.

"Un prêtre, M. l'abbé Côté, curé de St-Alexis-de-Métapédia, a pris part au concours et a gagné la médaille d'argent, avec 91 points sur 100, se plaçant à la tête de la liste, le troisième, sur un total de trente-neuf concurrents heureux, dans cette classe.

"C'est la première fois, depuis l'institution du Mérite Agricole, qu'un membre du clergé entre en lice comme concurrent, et reçoit la distinction élevée qui a été accordée à monsieur le curé Côté.

"Ceci marque une étape nouvelle, dans l'aide que le clergé catholique veut bien accorder au gouvernement provincial pour faire avancer notre agriculture.

"Le rév. M. Côté vient de donner un exemple qui mérite d'être imité. Il a voulu, en plus, le marquer de sa présence, lors de la distribution des décorations, ainsi qu'au banquet offert aux décorés, et nous l'en remercions. L'union et le travail des pouvoirs civil et religieux en cette matière, ne peuvent produire que d'excellents résultats.

"La paroisse de St-Alexis, que M. le curé Côté dirige, et où il possède sa ferme, profite des bons exemples qui lui sont donnés par son pasteur, car elle compte parmi celles qui ont fait le plus de progrès en agriculture, dans le comté de Bonaventure, depuis quelques années.

"Nous signalons avec plaisir le beau geste de M. l'abbé Côté. C'est une heureuse innovation, qui entraînera des imitateurs parmi le clergé, nous aimons à l'espérer."

II - LES NOUVEAUX CHEVALIERS

*...Messieurs, inclinons-nous devant
les membres et surtout les Lauréats
d'une profession qui nourrit les peuples.
(L'hon. J. ED. CARON - 1915)*

Voici la liste des Lauréats du concours de 1917, le nom de chacun étant suivi du nom de l'endroit où il habite et du nombre de points accordés par les Juges :

	Concurrents pour la médaillé d'or:	Adresse Postale :	Points
1	Jos. F. Descoteaux, (Médaille d'Or).....	Ste-Monique, Nicolet.....	97.72
2.	Hildebert Létourneau	St-Pierre, Montmagny	95.24
3	François Manseau.....	Nicolet	92.82
4.	J. B. Provencher.....	Nicolet	92.08
5.	Denis Bergeron.....	Ste-Sophie, Mégantic	91.17
6.	Théo. Jam.....	Plessisville, Mégantic.....	91.12
7.	Alphée Deveault.....	Lambton, Beauce	90.62
8.	J. A. Proulx.....	Rocher de la Chapelle, Mont- magny	90.12
9.	J. E. D'Auteuil.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	90.09
10.	Léo Garon.....	St-Bernard, Dorchester	87.35
11.	Damase Lepage.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	86.98
12.	Fortunat Larochelle..	St-Bernard, Dorchester	86.05
13.	Jos. Chénard.....	Bic, Rimouski	85.31
14.	Philéas Nadeau.....	St-Bernard, Dorchester	85.04
15.	Johnny Jean.....	St-Mathieu, Rimouski	84.37

MEDAILLES D'ARGENT

	Concurrents :	Adresse Postale :	Points
1.	Jos. Bois.....	St-Jean-Port-Joli, L'Islet	92.55
2.	Ludger Pépin.....	St-Norbert, Arthabaska	90.96
3.	Rév. Ls. F. Côté.....	St-Alexis de Métapédia, Bona- venture	90.93
4.	Jos. Leclerc, fils.....	St-Charles, Bellechasse	90.83
5.	Arthur Roy.....	Ste-Perpétue, Nicolet	90.05
6.	Ernest Beaudet.....	Paradis, Lotbinière	90.01
7.	Théo. Béauchesne.....	St. Célestin, Nicolet.....	90.00
8.	Jos. Oscar Couture..	Val-Brillant, Matane	89.42
9.	Béloni L. Roy.....	Cap-Chat, Gaspé	89.37
10.	David Roy.....	St-Michel, Bellechasse	89.37
11.	Auguste Beaulieu.....	Ste-Angèle de Mérici, Matane..	89.16
12.	Philadelphie Bérubé..	St-Donat, Rimouski	89.01
13.	Napoléon Laroche.....	Arthabaska	88.54
14.	Arthur Turcotte.....	St-Isidore, Dorchester	88.33
15.	Gaudias Marois.....	St-Ephrem, Beauce	88.12
16.	Delphis Berthiaume..	St-Pierre-Baptiste, Mégantic....	88.07
17.	Adélar Mercier.....	St-Lazare, Bellechasse	88.06
18.	J. Jules Bélanger.....	St-Alexandre, Kamouraska	88.01
19.	J. S. Caron.....	L'Islet	88.01
20.	Charles Bolduc.....	St-François, Beauce	87.50
21.	Zénon Bérubé.....	St-Donat, Rimouski	87.24
22.	Alfred Brlsson.....	Ste-Sophie, Mégantic	87.09
23.	F. X. Rémillard.....	St-Valier Sta., Bellechasse.....	86.96
24.	Désiré Bertrand.....	St-Ephrem Sta., Beauce.....	86.82
25.	Prudent Bossé.....	Vilnay, Lévis	86.76
26.	Samuel Fortin.....	St-Philémon, Bellechasse	86.67
27.	J. L. P. Gagné.....	Cap St-Ignace, Montmagny... ..	86.19
28.	Elzéar Lévesque.....	St-Mathieu, Rimouski	86.08
29.	Etienne Fouquette....	St-Paul de Chester, Arthabaska ..	85.35
30.	Ozias Drouin.....	St-Bernard, Dorchester	85.29
31.	Félix Verville.....	Arthabaska, RR. No. 1	85.17
32.	Johnny Chabot.....	St-Charles, Bellechasse	85.15
33.	Théophile Sirois	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	85.14
34.	Fortunat Pérusse.....	St-Louis, Lotbinière	85.14
35.	Ls. Amédée Ménard..	L'Islet	85.11
36.	Narcisse Richard.....	St-Alexis de Métapédia, Bona- venture	85.09
37.	Jean Lemieux.....	St-Bernard, Dorchester	85.09
38.	Jos. Valois.....	Causapscal, Matane	85.03
39.	Pierre Devost.....	St-Mathieu, Rimouski	85.02

MEDAILLES DE BRONZE

Points	Concurrents :	Adresse Postale :	Points
92.55	1. Téléphore Larose....	St-Isidore, Dorchester	84.90
90.96	2. Philippe Lemay.....	St-Edouard, Lotbinière	84.31
	3. Onésime Nadeau.....	St-Narcisse, Lotbinière	84.11
90.93	4. J. A. N. Proulx.....	St-Pierre, Montmagny	83.92
90.83	5. Antonio Bergeron....	Plessisville, Mégantic	83.41
90.05	6. Florent Lemay.....	Paradis, Lotbinière	83.27
90.01	7. B. Lafond.....	Parisville, Lotbinière	83.10
90.00	8. Lucien Nicole.....	St-Thomas, Montmagny	83.10
89.42	9. Urgèle Monfette.....	St-Emélie, Lotbinière	82.81
89.37	10. Jérémie Jean.....	St-Mathieu, Rimouski	82.72
89.37	11. Charles Bolduc, fils A	St-François, Beauce	82.17
89.16	12. Odule Pelchat.....	St-Bernard, Dorchester	82.15
89.01	13. Oscar DeBlois.....	St-Edouard de Frampton, Dorchester	81.71
88.54	14. Alfred Dubé.....	Beauséjour, Rimouski	81.56
88.33	15. Alphonse Desrochers	Warwick, Arthabaska	81.27
88.12	16. Clément Payer.....	Notre-Dame de Ham, Woife....	80.95
88.07	17. J. E. F. Proulx.....	St-Pierre, Montmagny	80.88
88.06	18. Joseph Delège.....	St-Narcisse, Lotbinière	80.77
88.01	19. Samuel LeBlond.....	St-Bernard, Dorchester	80.30
87.50	20. Maurice Roy.....	St-Louis de Pintendre, Lévis..	80.21
87.24	21. Hilaire Gagnon.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	80.07
87.09	22. Jos. Michaud, fils C..	Isle-Verte, Témiscouata	79.75
86.96	23. Raymond Nadeau....	St-Bernard, Dorchester	79.74
86.82	24. Albert Thibault	St-Thomas, Montmagny	79.70
86.76	25. Jos. Bernier (Cyril.)	Anse-à-Giles, L'Islet	79.70
86.67	26. Albert Houde.....	Arthabaska	79.62
86.19	27. Théo. Beaudoin.....	St-Honoré, Beauce	79.58
86.08	28. Evangéliste Paris....	Parisville, Lotbinière	79.35
85.35	29. Eugène Gagné.....	Cap St-ignace, Montmagny....	79.30
85.29	30. Patrick Murphy.....	St-Bernard, Dorchester	79.23
85.17	31. Jos. Rioux (Magl.)..	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	78.86
85.15	32. Alfred Nadeau.....	St-Narcisse, Lotbinière	78.12
85.14	33. Léo Létourneau....	Mont-Louis, Gaspé	77.91
85.14	34. Fabien LeBlond.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	77.91
85.11	35. Auguste Picard.....	St-Charles, Bellechasse	77.55
	36. A. Rivard.....	St-Wenceslas, Nicolet	77.42
85.09	37. Urbain Beaudoin....	St-Honoré, Beauce	77.28
85.09	38. Victorien Croteau....	Les-Fonds, Lotbinière	77.12
85.03	39. Cirice Rioux (Chry)	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	77.08
85.02	40. Antonio Frégeau....	Cap St-ignace, Montmagny....	76.48
	41. Charles Hamel.....	Beauceville-Ouest, Beauce	76.47

MÉDAILLES DE BRONZE (Suite)

	Concurrents :	Adresse Postale :	Points
42.	Cyrille Labrecque.....	St-Bernard, Dorchester	76.38
43.	Jos. Camiré.....	St-Bernard, Dorchester	75.99
44.	Jos. G. Pomerleau.....	St-Ephrem, Beauce	75.95
45.	Jos. Bélanger.....	St-Bernard, Dorchester	75.81
46.	Eugène Chagné.....	Arthabaska	75.77
47.	Jos. Nadeau.....	St-Narcisse, Lotbinière	75.17
48.	Louis Bédard, Fils.....	St-Fortunat, Wolfe	75.16
49.	Jos. Beaudoin.....	St-Honoré, Beauce	75.14

DIPLOMES DE MERITE

1.	Ls. Gagnon (Etienne)	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	74.37
2.	Charles Gagnon.....	St-Fabien, Rimouski	73.94
3.	Eloi Belzile.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	72.17
4.	Omer Lacasse.....	St-Honoré, Beauce	71.73
5.	Thomas D'Auteuil.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	71.15
6.	J. E. D'Auteuil.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	70.08
7.	Octave Martin.....	St-Alexis de Métapédia, Bonaventure	69.77
8.	Abraham Gagnon.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	67.12
9.	Narcisse Roy.....	Ste-Hénédine, Dorchester	66.55
10.	Théo. Jean.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	66.19
11.	Isidore Rioux.....	St-Jean-de-Dieu, Témiscouata..	65.11



III - UN JOUR GLORIEUX

Nous sommes heureux de constater que l'agriculture est de plus en plus appréciée chez nous et que les progrès réalisés laissent entrevoir les plus belles espérances. Déjà, la Province de Québec occupe dans le pays, au point de vue agricole, une place prépondérante.

(Sir Lomer GOUIN - 1915)

Le mercredi, 5 septembre 1917, les Lauréats du Mérite Agricole et la foule de leurs amis, accourus de toutes les parties de la province, affluent au parc de l'Exposition Provinciale de Québec.

En 1917, comme en 1915, comme en 1916, le mercredi de la grande semaine de l'Exposition Provinciale a été, entre tous, un jour glorieux. Ces solennelles démonstrations annuelles sont un spectacle toujours de plus en plus nouveau, à la fois inspirant et réjouissant, parce qu'il est de nature à faire aimer davantage la terre et ses inépuisables richesses, et qu'il honore plus que jamais ceux qui se distinguent dans leur lutte difficile et constante pour la conquête et la maîtrise du sol national.

Portant fièrement les décorations aux couleurs de l'Ordre, marques et preuve de leurs succès dans la noble profession de cultivateur, les Lauréats anciens accourent. En dépit de la saison tardive, et de l'obligation qui en découle pour plusieurs de poursuivre fébrilement les travaux pressants de la moisson, une foule de ceux qui s'étaient fait un devoir de répondre à l'invitation de la Commission de l'Exposition, en 1915 et en 1916, montrent un empressement non moins vif à répondre à l'invitation de 1917. Le Parc de l'Exposition est rayonnant de gaieté champêtre; les vastes pelouses sont d'une fraîcheur plutôt printanière, les décorations florales sont abondantes et odoriférantes, les jeunes peupliers, plantés et alignés le long des avenues, ont une allure vigoureuse. Dans cette superbe floraison surgit majestueusement le mât d'honneur du Mérite Agricole, érigé le 1er septembre 1915, par les Lauréats eux-mêmes, pour commémorer le 25e anniversaire de fondation de leur Ordre. Ce mât s'élève aussi non loin de l'endroit que cultivait le premier colon

Points

76.38
75.99
75.95
75.81
75.77
75.17
75.16
75.14

74.37
73.94
72.17
71.73
71.15
70.08

69.77
67.12
66.55
66.19
65.11

du Canada, le pieux ancêtre Louis Hébert, mais surtout au centre même du parc de la plus grande exposition annuelle de la province. La figure réjouit de tous ces vainqueurs dans la lutte pacifique du plus grand des arts de la paix prouve surabondamment combien ils sont heureux de se retrouver, de se réunir, de se grouper, de retremper leur courage dans une célébration exclusivement à leur gloire. Grâce à ce ralliement annuel, beaucoup de Lauréats se connaissent maintenant; ils y échangent leurs impressions et se communiquent leurs vues sur les divers problèmes agricoles qu'ils ont à résoudre.

Ces démonstrations ont permis à la classe distinguée des Lauréats du Mérite Agricole de prendre plus fortement conscience d'elle-même. Elle forme plus que jamais une véritable noblesse, la noblesse du soi, la noblesse de la terre nourricière, la plus belle et la plus grande qu'il y ait, puisqu'elle n'est pas le fait stupide de l'hérédité, mais la résultante d'une énergie constante mise au service d'une intelligence éclairée.

LE PALAIS CENTRAL.—Après avoir traversé le parc et avoir revu le mâit d'honneur de leur Ordre, les Lauréats du Mérite Agricole sont frappés par l'imposante majesté d'un édifice aux vastes proportions qui occupe le centre même du parc de l'Exposition. Il s'agit de rien moins que du magnifique Palais Central dont l'érection vient à peine d'être terminée, et qui a coûté la somme de \$150.000.

Cet édifice est si considérable, et il ouvre une phase si importante dans l'histoire de l'Exposition Provinciale permanente, qu'il y a lieu d'en donner ici au moins une brève description. C'est d'ailleurs dans son enceinte que se réunissent tout d'abord les Lauréats, et c'est là qu'ils fraterniseront dans un splendide banquet.

L'aspect imposant du vaste édifice, la grâce et la grandeur de ses lignes architecturales, les salles nombreuses et spacieuses qu'il renferme, les services multiples et importants qu'il centralise, les longs foyers ou promenoirs dont chacun de ses étages est agrémenté, l'originalité de ses hautes tours jumelles, enfin, le milieu approximatif du vaste parc qu'il occupe, sont autant d'éléments qui justifient cette appellation de Palais Central, et qui font de celui-ci l'édifice le plus beau et le plus complet du genre en Amérique, monument qui constitue le début permanent d'un parc d'exposition qui sera lui-même dans quelques années l'un des plus beaux du monde.

Le magnifique Palais Central comprend un superbe amphithéâtre se composant de trois immenses galeries superposées, dont la capacité d'accommodation est d'au moins 7,500 personnes, et, en outre, quatre étages spacieux dans lesquels sont aménagés une foule de bureaux, promenoirs, cafés-jardins, restaurants, salles de rafraîchissements et d'exposition, etc.

Le panorama qui s'offre aux regards, de l'un ou de l'autre étage de ce magnifique édifice, est simplement merveilleux de pittoresque et de beauté.

C'est dans ce magnifique Palais Central, d'où la vue s'étend sur un horizon si riche et si reposant, que se rassemblent tout d'abord les Lauréats, et que se déroulera, à midi, la cérémonie la plus considérable de cette belle journée.

Belle journée, en effet, que ce 5 septembre, baignée d'air pur, resplendissante de soleil. Les fanfares font retentir des airs connus, écho charmant de la campagne canadienne, suave et touchante répercussion de ces chansons que l'on entend sans doute souvent, sur la ferme des Lauréats, les dimanches, ou les soirs qui suivent les dures journées de travail, quand on revient des champs, ou encore l'hiver, pendant les longues et franchement joyeuses veillées de famille.

ARRIVÉE DES LAUREATS.—On indique aux Lauréats l'endroit précis où ils doivent se réunir, et où flottent d'ailleurs les couleurs du Mérite Agricole au milieu desquelles on aperçoit un portrait grandeur nature de M. Descoteaux, le nouveau Lauréat de la Médaille d'Or.

En entrant au Palais Central, les Lauréats anciens que l'on reconnaît par leurs médailles font la rencontre de gentilles demoiselles qui s'empressent de leur épingler une insigne de bienvenue, un joli ruban de soie blanche sur lequel sont frappés aux couleurs officielles le monogramme de l'Exposition Provinciale de Québec, le drapeau de l'Ordre, les mots "Mérite Agricole, 1917."

Les Lauréats de l'année suivent les autres, et tous sont reçus officiellement dans les salons de l'Exposition par M. L.A. Cannon, député de Québec-Centre, 1er vice-président de l'Exposition, et les membres du Comité de Réception, MM. G.A. Vaudry, Geo. Van Felson, Jos. Savard, ainsi que le secrétaire de l'Exposition, M. Geo. Morisset.

Les Lauréats s'inscrivent au registre officiel des hôtes de la Commission de l'Exposition, et on leur distribue le programme de la journée, sous forme d'un joli livret illustré où l'on voit la photographie du Lauréat de la Médaille d'Or de 1917, la liste officielle des concurrents par ordre de mérite et enfin ce qui suit :



PROGRAMME

- A. 9 h. a.m.—Arrivée des Lauréats, médaille sur la poitrine, de rigueur.
- B. 10 h. a.m.—Inscription des Lauréats au Bureau du Comité de Réception, Palais Central.
- C. 10.30 h. a.m.—Remise à chacun des Lauréats de l'insigne de la fête du jour et de la brochure-souvenir.
- D. 10.45 h. a.m.—Le Lauréat de la Médaille d'Or de 1917 hisse au sommet du mât du Mérite Agricole le Drapeau de l'Ordre.
- E. 10.50 h. a.m.—L'hymne au Drapeau: "O Laboureur! artisan des sillons".

- F. 10.55 h. a.m.—Les Lauréats se groupent au Temple Grec.
- G. 11 h. a.m.—Discours de bienvenue par le Président de la Commission de l'Exposition. Réponse par l'honorable Ministre de l'Agriculture, ex-officio Lauréat de Très Grand Mérite Exceptionnel du Mérite Agricole, et autres officiels.
- H. Midi.—Collation des Médailles aux Lauréats de 1917 par les Officiels présents. (Ministres, députés, curés, missionnaires agricoles et autres).
- I. 12.45 h. p.m.—Groupe photographique des Officiels, des Lauréats et des invités au Temple Grec.
- J. 1 h. p.m.—Lunch d'honneur dans l'un des somptueux Restaurants du Palais Central de l'Exposition.
- K. 1.15 h. p.m.—Discours de circonstance.
- L. 1.45 h. p.m.—Démonstration des Lauréats du Mérite Agricole à l'adresse de l'hon. Ministre de l'Agriculture et des Commissaires de l'Exposition.
- M. 2 h. p.m.—Concert-boucane—l'Hymne au Drapeau.
- N. 2.15 p.m.—Amphithéâtre.

hôtes de la
rogramme de
voit la photo-
liste officielle
uit :



rine, de
mité de
gne de
isse au
rdre.
an des

IV - PREMIÈRE PARADE SOLENNELLE

*Gloire aux premiers Lauréats ! Puis
leur couronne encourager tous nos co
patriotes à suivre un si bel exemple !*

(Son Eminence le
Cardinal TASCHEREAU, 1890)

Vers les 10 h. 30, après une brève visite du Palais Central, les Lauréats, s'étant réunis de nouveau, se forment en rangs, accompagnés d'un nombre considérable d'officiels et autres personnages, et la fanfare de l'Artillerie Royale en tête, se rendent au mât d'honneur du Mérite Agricole.

C'est la première fois, depuis la fondation de leur Ordre, que les Lauréats se réunissent en un groupe aussi nombreux et aussi imposant pour parader solennellement devant la foule.

Le spectacle nouveau de cette chevalerie terrienne groupée est à la fois consolant et émouvant. Il fait songer à ces soldats héroïques qui reviennent glorieux du front de bataille, et qui, triomphants, défilent, acclamés par la foule, au lendemain d'éclatantes victoires.

Ce sont des soldats, de vieux troupiers et de jeunes poilus, tous ces travailleurs qui ayant résisté à l'appel trompeur des cités et des villes, ont écouté la voix suppliante des aïeux qui reposent à l'ombre du clocher natal ; ce sont des soldats, tous ces lauréats qui ont su garder "leur terre", leur petite patrie à eux et à leur famille — la défendre, l'améliorer et la faire belle et productive. Oui, ce sont des soldats, ces Lauréats, et, comme le remarquait avec beaucoup de justesse Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, l'honorable P. E. Leblanc, lors des Noces d'Argent du Mérite Agricole, en 1915,

"leur patriotisme apparaît moins éclatant que celui déployé sur les champs de bataille, mais il n'en est pas moins efficace et glorieux, et si, pour en être

récompensés, ils n'ont pas la médaille militaire, ils ont celle du Mérite Agricole dont ils doivent être fiers comme d'un titre de noblesse."

Honneur à vous, Lauréats !

Les Instruments dont vous vous servez quotidiennement ne soulèvent pas les fortes passions comme les Instruments du guerrier, mais en somme, la vieille humanité est-elle plus redevable à l'épée qu'à la faucille, à la baïonnette qu'à la faux, au canon qu'à la charrue, à la poudre à canon et à la mitraille qu'au froment et au lin ?.....

Honneur et gloire à vous, Lauréats du Mérite Agricole, dignes devanciers de vos confrères dans la marche ascendante du progrès agricole !

"Le Mérite Agricole est une oeuvre permanente que nous confions à ceux qui viendront après nous et que nous plaçons sous la protection de toutes les classes dirigeantes de notre société", aimait à répéter Mercier.

Le désir formulé par ce grand patriote se trouve pleinement réalisé. L'on voit aujourd'hui des ministres, des députés, des membres du clergé, des hommes appartenant à toutes les professions libérales, en un mot, des hommes de marque appartenant à toutes les classes de la société, marcher dans la procession, accompagnant les Lauréats, les félicitant, les louangeant, s'intéressant à leurs travaux et aux problèmes agricoles que soulève l'état actuel des choses, les encourageant, et, les uns et les autres, prenant un mutuel intérêt en parlant de leur mission et de leurs travaux respectifs.

La fanfare, culvres brillants sous les rayons d'un beau soleil de septembre, ouvre la marche et l'on défile vers le mât du Mérite Agricole.

Là, Lauréats et Officiels se groupent en rangs pressés. Le secrétaire de l'Exposition remet alors à M. Descoteaux, Lauréat de la Médaille d'or de 1917, ainsi qu'à Mme Descoteaux, le drapeau du Mérite Agricole que le vainqueur du dernier concours hisse au sommet du mât, où il se déploie glorieusement.

Le moment est solennel. Grâce à ce signe, grâce à ce drapeau, qui est bien le leur, les Lauréats se sentent comme chez eux. La fanfare exécute l'air national canadien, qui est aussi l'air sur lequel

se chantent les paroles de l'hymne au drapeau du Mérite Agricole. Et l'on ne peut s'empêcher de constater jusqu'à quel point l'inspiration heureuse, quand on décida de calquer l'hymne au Mérite Agricole sur l'air du chant national. Nos paysans, plus que toute autre classe, peut-être, ont su conserver, avec la langue et la foi des aïeux, le culte de toutes ces traditions qui nous sont si précieuses, et qui forment en quelque sorte le tréfonds même du caractère de la race. Plus que tout autre, les vallantes gens de nos campagnes constituent l'essence même de la nation.



Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, 1917.
Le Lauréat de la Médaille d'Or de 1917, M. J.F. Descôteaux, et Mme Descôteaux, se disposent à hisser au sommet du mât du Mérite Agricole le glorieux drapeau.

La brève mais importante cérémonie du drapeau terminée, une photographie est prise de l'assistance, après quoi, celle-ci, reformant ses rangs, se rend au Temple Grec, où ont lieu depuis deux ans les imposantes démonstrations de la collation des diplômes et de la distribution des Médailles aux Lauréats de l'année.

Nous entrons donc dans une nouvelle phase de la démonstration.

En avant ! Accompagnons les Lauréats !

Érrite Agricole.
point l'on a
r l'hymne du
ans, plus que
la langue et
ous sont chè-
du caractère
os campagnes



1917. —
ôteaux,
t du

inée, une
reformant
deux ans
et de la
monstra-

V — L'HEURE DES RÉCOMPENSES

*En honorant l'agriculture, nous hono-
rons notre mère à tous, et en couronnant
les plus dignes de ses fils, nous récom-
pensons l'ouvrier de la charrue, le plus
noble de tous les ouvriers.*

(Honoré MERCIER - 1890)

Depuis longtemps, les nouveaux Lauréats songent à l'heure heureuse où se fera, en un grand jour de fête, devant des milliers de personnes, à Québec, la capitale agricole de la Province, la distribution des récompenses du Mérite Agricole, qu'ils ont conquises de haute lutte.

Cette heure qui sera mémorable entre toutes dans la vie des Lauréats de 1917 est enfin arrivée.

Tous les officiels et les invités sont maintenant groupés au Temple Grec.

Les visiteurs, à l'Exposition en grand nombre, accourent vers cet endroit, pour être témoins de ce qui va se dérouler.

Une fois l'assistance au complet, pourrait-on dire, commence une série de trois intéressants discours, discours que suivra immédiatement la distribution des récompenses officielles.

C'est d'abord M. L.A. Cannon, 1er vice-président de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, qui, en l'absence du président, l'hon. M. L'Espérance, remplit les fonctions de celui-ci, et qui, au nom de tous ses collègues de la Commission de l'Exposition, souhaite en ces termes la bienvenue aux Lauréats :

ADRESSE DE BIENVENUE PAR M. L.A. CANNON.

Monsieur le Ministre,

Messieurs les Lauréats,

C'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi que d'avoir à souhaiter la bienvenue à vous tous, Lauréats du Mérite Agricole.

Vous représentez mieux que personne la belle classe agricole; vous êtes les chevaliers de notre bonne et belle terre canadienne. Si les cultivateurs sont en quelque sorte les pères nourriciers de l'humanité, vous êtes les doyens; vous êtes, entre tous, les premiers.



**Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, 1917. —
M. L. A. 1^{er} vice-président de l'Exposition, souhaitant**

C'est avec plaisir et bonheur que je vous salue, Monsieur le Ministre, qui êtes vous-même le grand chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole, porteur de la Médaille d'Or, Lauréat de Très Grand Mérite Exceptionnel. Partout où doivent se dérouler des cérémonies en l'honneur du premier de tous les arts, en l'honneur de l'agriculture, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur votre précieux concours. (appl.)

C'est avec plaisir et bonheur que je vous salue, Messieurs les Lauréats, anciens et nouveaux, que je vous félicite des remarquables succès que vous avez remportés dans votre noble profession de cultivateurs, et que je vous remercie d'être venus en si grand nombre à notre exposition de Québec.

Comme vous le savez le Mérite Agricole, à venir jusqu'à il y a deux ans, semblait tomber un peu en désuétude. C'est alors que la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec a cru devoir susciter une renaissance de cette belle institution dont Mercier fut le fondateur. Les Noces d'Argent du Mérite Agricole ont certainement été le point de départ d'une grande campagne en faveur de l'encouragement à l'agriculture. Les cérémonies annuelles en faveur du Mérite Agricole, cérémonies qui ont toujours lieu à l'Exposition Provinciale de Québec, contribuent, sans aucun doute, à donner plus d'importance au Mérite Agricole, et à faire rechercher plus que jamais par les cultivateurs de cette province les honneurs et les distinctions qu'il confère.

Un succès sans précédent

Le nombre des lauréats de cette année dépasse de beaucoup la centaine, ce qui ne s'est jamais vu, et ce qui est dû, évidemment, à la publicité faite autour du Mérite Agricole par la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec.

Messieurs, en raison de l'encouragement qu'elle donne et qu'elle entend donner de plus en plus à l'agriculture, la Commission de l'Exposition a décidé de multiplier ses efforts en vue de faire construire le plus tôt possible, au parc de l'Exposition, un édifice pour l'agriculture, un édifice où devront être centralisées toutes les branches de l'industrie agricole. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui participez à l'Exposition Provinciale comme exposants, savez que l'accommodation qui vous est donnée est très défectueuse. Un grand nombre, depuis une couple d'années, ont même signé des requêtes demandant à la Commission de l'Exposition et aux pouvoirs publics la construction d'un ou de plusieurs édifices destinés à donner aux cultivateurs exposants, et en particulier aux éleveurs, toute l'accommodation qu'il leur faut.

Je dois rappeler aussi que j'attirais l'année dernière l'attention de l'honorable Ministre de l'Agriculture à ce sujet, et je dois ajouter que l'honorable Ministre, portant la parole après moi, reconnaissait que notre projet était judicieux et opportun. Il admettait même avec empressement qu'il ne saurait y avoir de meilleur moyen de capter davantage l'attention de la classe agricole de cette province

que d'avoir à notre exposition provinciale un pavillon exclusivement destiné aux choses de l'agriculture, et fréquemment, sinon permanentement utilisé comme musée agricole.

Monsieur le Ministre, vous nous disiez, l'an dernier, que si vous n'entendiez pas faire de promesse, vous étiez loin d'être antipathique à notre idée, et vous ajoutiez que notre demande étant formulée officiellement auprès du Gouvernement Provincial vous y apporteriez votre meilleure attention.

Un Palais de l'Agriculture

Le Gouvernement connaît maintenant nos désirs; il sait ce que nous voulons. La cérémonie qui avait lieu hier, en l'honneur de Louis Hébert, le grand ancêtre de l'agriculture de ce pays, avait pour but, entre autres, de choisir officiellement le site du futur Palais de l'Agriculture, et j'ai été heureux, Monsieur le Ministre, de vous entendre dire qu'il est à peu près certain que la construction de cet édifice sera probablement commencée dans un avenir rapproché. (appl.)

Messieurs, ce Palais de l'Agriculture, nous entendons l'appeler le Palais du Mérite Agricole. La partie principale de cet édifice, dont vous verrez les plans dans une brochure qui vous est distribuée, sera désignée sous le nom de Pavillon de Louis Hébert, en souvenir du premier défricheur. Vous n'ignorez pas que l'année 1917 marque le 3ème centenaire de l'arrivée de Louis Hébert, le premier qui a cultivé le sol que nous foulons. Un événement aussi important ne devait pas passer inaperçu à l'Exposition Provinciale de Québec. Il importe, à l'heure actuelle surtout, que le nom et que les oeuvres du premier défricheur du sol national soient glorifiés, et nous croyons que le mieux que nous puissions faire est d'inscrire au frontispice du Palais du Mérite Agricole le nom de Louis Hébert. (appl.)

Messieurs les Lauréats, vous êtes les dignes continuateurs de l'oeuvre de Louis Hébert. Enorgueillissez-vous donc d'être appelés à remplir sur ce sol de la Province de Québec une aussi grande mission. Que dis-je? la province de Québec a besoin de plus d'influence que jamais au Canada, et c'est par l'agriculture qu'elle augmentera cette influence; c'est par l'agriculture et le développement des terres nouvelles, c'est par la conquête pacifique du sol que la province de Québec verra la réalisation de ses hautes destinées.

Messieurs, voilà ce que je tenais à vous dire tout d'abord. Nous avons le plaisir d'avoir avec nous l'honorable Ministre de l'Agriculture de la Province, le grand officier de votre Ordre, et je l'inviterai dès maintenant à nous faire l'honneur de prendre la parole.

Des applaudissements accueillent l'honorable Ministre de l'Agriculture et le digne chevalier, le grand-maître de l'Ordre du Mérite Agricole.

ivement
perma-

que si
re anti-
e étant
vous y

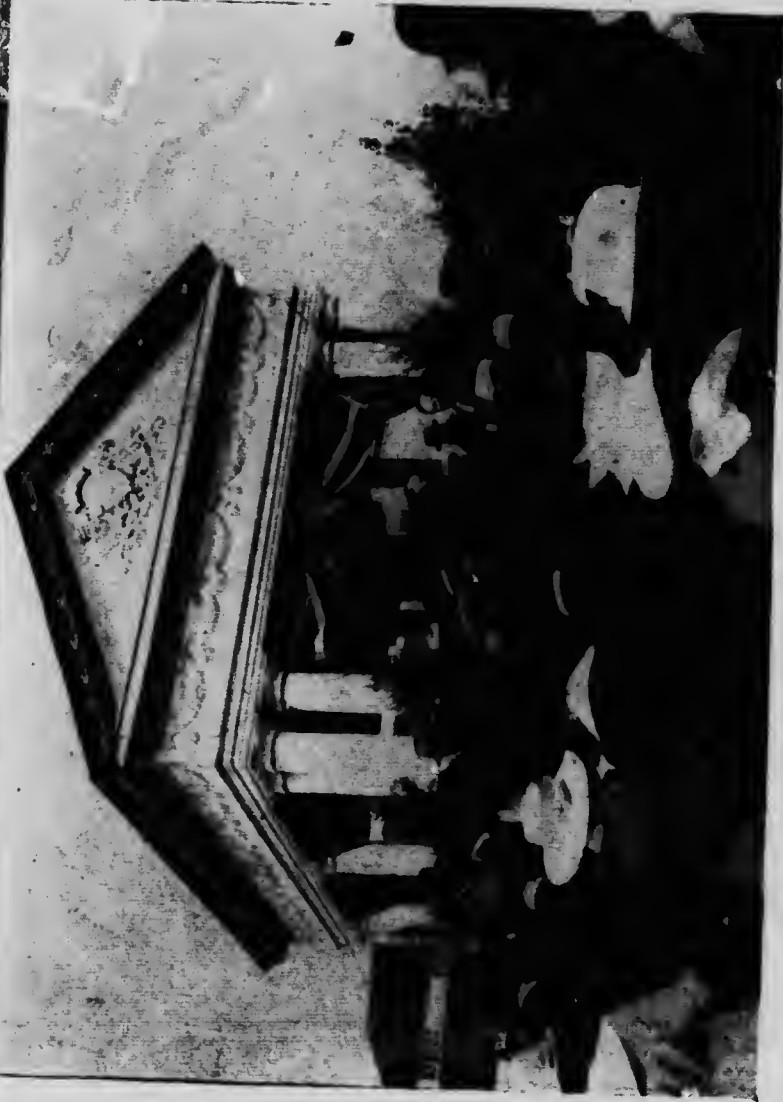
ce que
eur de
it pour
lais de
ous en-
de cet
proché.

appeler
édifice,
distri-
ert, en
année
ert, le
aussi
inciale
om et
glori-
d'ins-
Louis

rs de
appelés
grande
d'in-
aug-
ment
ue la
s.

Nous
ricul-
iterai

Agri-
érite



Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, 1917. —
L'hon. J. Ed. Caron, adressant la parole aux Lauréats.
réunis au Temple Grec.

DISCOURS DE L'HONORABLE J. ED. CARON

Monsieur le Président,
Messieurs les Commissaires de l'Exposition,
Messieurs les Lauréats,
Mesdames et Messieurs,

Le Mérite Agricole a produit de si beaux résultats dans la Province de Québec, et l'extension qu'il a prise en ces dernières années est si considérable, grâce aux fêtes annuelles qui se déroulent en l'honneur des Lauréats à l'Exposition Provinciale de Québec, que je croirais manquer à mon devoir, en n'étant pas présent ici aujourd'hui, et en ne donnant pas à cette Institution tout l'encouragement dont je suis capable.

Ces fêtes du Mérite Agricole ont créé tellement d'enthousiasme d'un bout à l'autre de la province et suscité une telle émulation chez tous les cultivateurs, que le nombre des concurrents était cette année plus grand que jamais, et qu'il a même fallu deux commissions de Juges pour visiter les 116 fermes inscrites au concours.

Félicitations aux Lauréats

Je félicite Messieurs les Lauréats de l'année 1917; Je félicite également tous leurs prédécesseurs qui sont entrés dans l'Ordre du Mérite Agricole, et je félicite tout particulièrement Monsieur Descoteaux, le digne Lauréat de la Médaille-d'Or et du Diplôme de Grand Mérite Exceptionnel de cette année. En reilsant le rapport des Juges d'il y a cinq ans, alors que Monsieur Descoteaux rapportait la Médaille d'Argent, je me disais que ce cultivateur éclairé avait un jour doré cette médaille. C'est ce qu'il a fait cette année, en obtenant la plus haute récompense à laquelle puisse aspirer un cultivateur dans cette province. (appl.)

Mais, je n'exprimerais pas toute ma pensée, si je ne m'empressais d'ajouter, — ce qui ne diminue en rien le très grand mérite de Monsieur Descoteaux, — si je n'ajoutais pas qu'une partie des succès qu'il a remportés depuis de si nombreuses années est due à sa femme et à ses enfants. Je salue et je félicite Madame Descoteaux ici présente, et je regrette que les fils de notre distingué concitoyen soient retenus sur la ferme par les travaux urgents de la moisson, car il me ferait grand plaisir de les voir au milieu de nous aujourd'hui, partageant les honneurs de leurs dignes parents.

La famille Descoteaux est une famille modèle pour la province de Québec, et elle mérite d'être citée en exemple à toutes les familles de cultivateurs de ce pays.

Ces choses que je viens de dire de la famille Descoteaux, s'appliquent, j'en suis sur, aux familles de tous les autres Lauréats, et c'est pourquoi j'ajoute qu'un Lauréat dans une paroisse ou dans un canton est un grand éducateur; sa ferme est en quelque sorte une exposition permanente qui s'offre en exemple à tous ses concitoyens; ses méthodes de culture sont un enseignement pour tous ses voisins.

Messieurs, l'agriculture est à la base de notre prospérité et de notre bonheur comme peuple; et, soyez en sûrs, cultivateurs qui m'entendez, de toutes les classes de la nation c'est vous qui avez la meilleure et la plus belle part.

D'ailleurs, en ces herbes de suprême épreuve, c'est sur vous, sur les cultivateurs du Canada, que se tournent les regards des armées de France et d'Angleterre. Le vaillant soldat qui lutte sur le sol d'Europe bénit le geste du semeur canadien, car la victoire finale des alliés repose tout autant sur une production agricole adéquate que sur la production intensive des munitions.

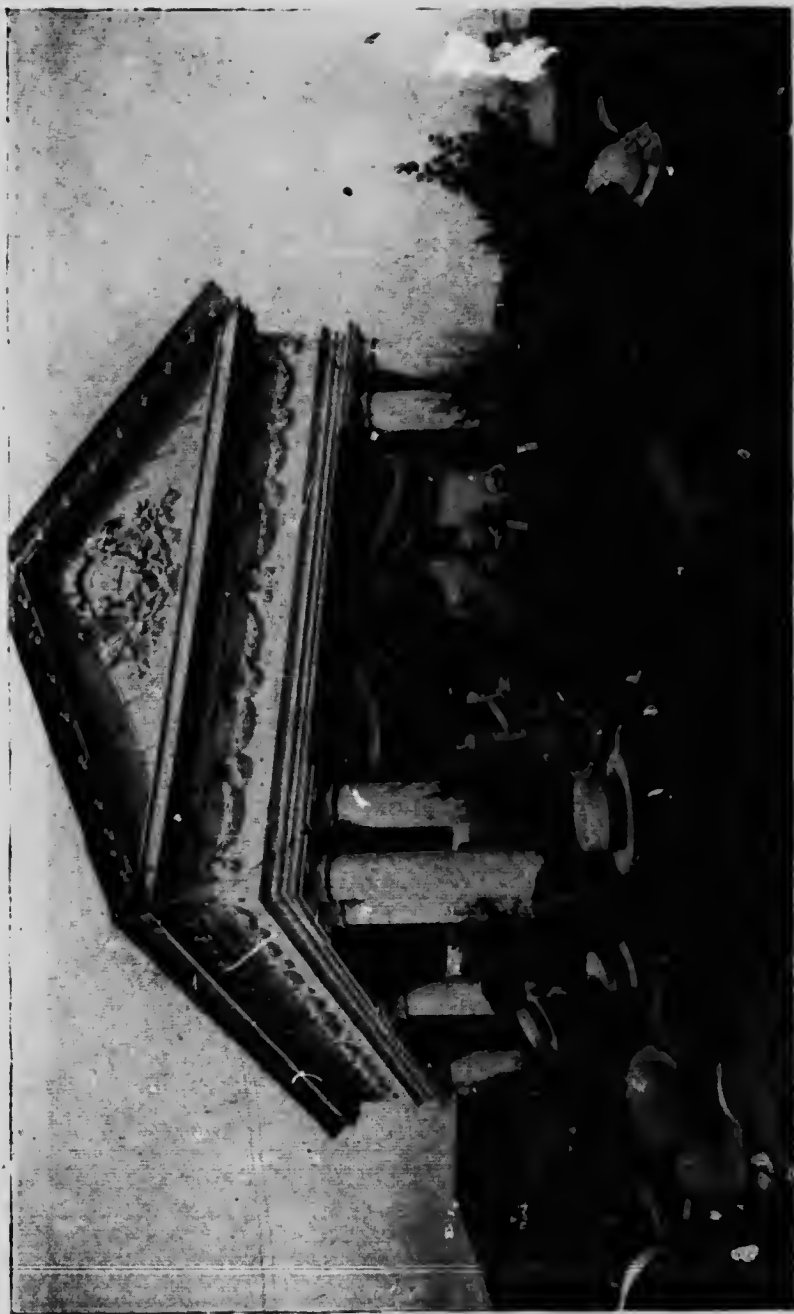
Ce devoir qui vous incombe à l'heure présente, et que vous comprenez d'ailleurs si bien, vous vous en acquittez, Messieurs les Lauréats, mieux que tout autre, puisque vous occupez les premiers rangs dans votre profession. Je suis certain que si le grand ancêtre Louis Hébert, premier défricheur de notre sol, dont 1917 marque le Troisième Centenaire, je suis certain que si Louis Hébert revenait ici-bas, il serait fier de son oeuvre, fier et pleinement satisfait d'avoir fondé sur les bords du Saint-Laurent une colonie de cultivateurs aussi distingués et aussi intelligents.

Félicitations à la Commission de l'Exposition

Messieurs les Lauréats, permettez-moi ici de féliciter la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec des encouragements qu'elle donne aux cultivateurs, et surtout aux Lauréats du Mérite Agricole. (appl.) La Commission de l'Exposition a certainement fait beaucoup, de même aussi que le Gouvernement. Elle ne néglige rien de ce qui est pratique. Mêlant l'utile à l'agréable, elle attire chaque année sur ses terrains des foules qui s'instruisent, tout en prenant un repos bien mérité.

J'ai entendu le vice-président de l'Exposition, il y a un instant, réclamer habilement la construction au parc de l'Exposition, d'un édifice nouveau, pour l'agriculture et les cultivateurs. J'ai dit, l'année dernière, que j'étais loin d'être antipathique au projet. Mes idées sur ce point, n'ont point changé, loin de là. (appl.) Je reconnais qu'il serait important de donner ici aux cultivateurs beaucoup plus d'accommodation qu'il n'en ont maintenant. Comme question de fait, nous n'en ferons jamais assez pour les cultivateurs. Je voudrais avoir des millions à dépenser chaque année pour l'agriculture. Mais, je regrette de vous dire, Monsieur le Président, que je ne puis encore faire de promesse. Même, j'aime mieux m'abstenir de toute promesse, mais accomplir des actes. Ce sont ceux-ci, qui comptent, et non celles-là. Le Gouvernement, vous le savez, a été heureux de travailler avec la Commission de l'Exposition, pour l'agriculture et le Mérite Agricole.

Un jour viendra, et que ce jour soit éloigné ou prochain, je ne saurais le dire, où le Gouvernement, se plaçant derrière l'Exposition, la soutiendra et l'appuiera encore davantage, l'aidera davantage pour réaliser ses projets. (appl.)



Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, 1917. —
M Arthur Trahan, M.P.P., décorant de la Médaille d'Or. M.

Messieurs les Commissaires de l'Exposition et Messieurs les Lauréats, chacun dans votre sphère, vous accomplissez une belle oeuvre et donnez un bel exemple à la province de Québec: je vous en félicite et je vous en remercie. (longs applaudissements).

M. Arthur Trahan, député de Nicolet, le comté qu'habite le glorieux Lauréat de la Médaille d'Or de 1917 est invité à porter la parole, ce dont il s'acquitte avec éloquence :

M. ARTHUR TRAHAN, M.P.P.

Monsieur le Président,
Messieurs les Lauréats,
Mesdames et Messieurs,

J'ai été invité à être présent à ces fêtes du Mérite Agricole, et à décorer le Lauréat de la Médaille d'Or, M. J.F. Descoteaux, de Sainte-Monique de Nicolet, mon électeur, et l'un des cultivateurs les plus en vue non seulement du comté de Nicolet, non seulement de la Province, mais du Canada tout entier.

C'est un double honneur que j'apprécie hautement, et pour lequel je m'empresse de remercier les organisateurs, Messieurs les Commissaires de l'Exposition Provinciale de Québec.

Je salue que l'on faisait bien des choses, à l'Exposition Provinciale de Québec, et je voulais voir, par moi-même, de quelle façon admirable y étaient traités les cultivateurs.

D'ailleurs, pour ces deux raisons, il m'eût été impossible de me soustraire à l'obligation que comportait l'invitation que l'on m'avait faite, et dont je me sentais très flatté.

J'ai considéré, de plus, que c'était mon devoir, comme député du beau comté de Nicolet, un comté agricole par excellence, de représenter ici les électeurs cultivateurs qui ne pouvaient venir à Québec.

L'épée et la charrue

Je ne suis pas, il est vrai, cultivateur moi-même, mais tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à l'agriculture ne me laisse pas indifférent. L'agriculture, qui a toujours été une nécessité, chez les peuples civilisés, est devenue, depuis les débuts de la guerre universelle, une nécessité encore plus grande et plus absolue. Plus que jamais, l'on compte sur l'épée et la charrue pour assurer l'avenir de l'humanité, restaurer la vie normale des peuples, et procurer aux familles et aux individus tous les bienfaits de la civilisation. L'art de la guerre, absorbant une immense partie des forces et des énergies humaines, il devient de plus en plus nécessaire de pratiquer au plus haut degré possible le plus grand des arts de la paix: la culture du sol. Il ne s'agit pas seulement de défendre le sol de la patrie, il faut encore le faire fructifier. L'héroïsme caché du cultivateur

n'est pas moins nécessaire que l'héroïsme de la tranchée. Trop longtemps, on a méconnu ce courage, cette vaillance que déploie le cultivateur dans sa lutte persévérante pour la conquête des ressources du sol. C'est pourquoi les hommes publics ou appartenant à quelque classe que ce soit de la société ne devraient jamais laisser passer une occasion de rendre hommage aux cultivateurs. C'est pourquoi quelque soit le peu d'importance de mon rôle, je suis ici aujourd'hui, et c'est pourquoi je félicite Messieurs les Commissaires de l'Exposition Provinciale de Québec, d'avoir organisé ces fêtes annuelles en l'honneur des plus dignes cultivateurs de cette province. (appl.)

Messieurs les Lauréats, et en particulier Messieurs les Lauréats du comté de Nicolet, je vous félicite de tout coeur. Vous faites votre part, votre large part, dans la guerre actuelle, puisque vous vous appliquez à augmenter la production agricole dont ont tant besoin tous les alliés de la grande guerre. Vous en particulier, Monsieur Descoteaux, admirablement secondé par une digne épouse et des enfants dévoués, vous faites largement votre part, non seulement par la grande somme de travail que vous accomplissez, mais par le bel exemple que vous donnez à une foule de vos compatriotes, qui sont fiers de vous, et qui s'appliquent à marcher sur vos traces. Vous avez réussi à faire de votre ferme ce que l'on est convenu d'appeler une véritable ferme expérimentale. Vos bâtiments de fermes sont uniques au Canada, et vos troupeaux sont considérés à juste titre comme les plus beaux qui se puissent voir. Tout cela, vous le devez à votre travail, et au travail et à l'aide de votre précieuse famille. Vous méritez d'être offert en exemple à tous les cultivateurs de cette province, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de vous.

Trois facteurs de progrès

L'agriculture, nous sommes heureux de le constater, sous l'impulsion que lui a donnée le Gouvernement actuel et l'honorable Ministre de l'Agriculture, M. Caron, a marché par sauts et par bonds. Nos écoles d'agriculture, les cours abrégés qui se donnent maintenant dans une foule de centres de la province, les conférences agricoles, le travail éclairé des nombreux agronomes officiels, l'oeuvre des Jardins scolaires, les lois récentes concernant l'industrie laitière, le bétail reproducteur, et bien d'autres oeuvres qui ont été instituées en ces dernières années ont contribué à donner aux cultivateurs un encouragement à la fois plus substantiel et plus rationnel, en même temps qu'elles ont fait aimer la terre davantage aux jeunes et qu'elles les y ont attachés de plus en plus.

Autrefois, on regardait la profession agricole, le métier d'habitant, d'une certaine hauteur. Cet état de chose n'existe plus aujourd'hui. Loin de là, l'état du cultivateur est envié, et l'exploitation d'une ferme est devenue le rêve d'un grand nombre d'habitants des villes. Ce rapprochement est tout à l'avantage du cultivateur, qui se sent moins isolé. Mais, c'est mon devoir d'ajouter ici que c'est en grande partie à l'Exposition Provinciale de Québec et à la

long-
e cul-
urces
quei-
asser
rquoi
jour-
s de
muei-
ince.

réats
aites
vous
tant
allier,
ouse
eue-
mais
otes,
aces.
l'ap-
rmes
uste
vous
euse
tiva-
nisse

sous
able
nds.
nte-
gri-
ivre
ère,
ées
un
ème
'ei-

abi-
au-
ita-
nts
ur,
que
ia



—
Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, 1917. —
L'hon J. Ed. Caron, décorant M. l'abbé Ls. F. Côté,
le premier prêtre lauréat.

grande campagne de publicité qu'elle a dirigée depuis cinq ou six ans, que l'état de chose ancien a disparu pour faire place à l'heureux rapprochement que nous constatons. (appli.)

En terminant, je dois répéter, et c'est pour moi un grand plaisir, que les trois plus grands facteurs généraux de nos progrès agricoles dans la province, sont : Le Gouvernement Provincial, le Mérite Agricole et l'Exposition Provinciale de Québec. Honneur aux uns et aux autres ! (longs applaudissements).

DISTRIBUTION DES RECOMPENSES.—Après ces trois discours, bien de nature à faire comprendre aux cultivateurs et en particulier aux Lauréats du Mérite Agricole la noblesse de leur profession et la grandeur de la tâche qu'ils accomplissent, a lieu la cérémonie toujours belle et toujours touchante de la distribution des médailles et de la collation des diplômes aux nouveaux Lauréats.

Devant la foule qu'anime un enthousiasme mêlé d'une respectueuse déférence pour tous les vainqueurs du concours, ceux-ci, à l'appel de leurs noms, s'approchent tour à tour du Temple Grec, où les officiels et autres personnages de marque épinglent sur leur poitrine la décoration méritée.

C'est d'abord Monsieur Descôteaux, le brillant Lauréat de la Médaille d'Or, qui apparaît en face de la foule et que décore M. Arthur Trahan, député de Nicolet.

Quelques instants plus tard, c'est M. l'abbé Louis F. Côté, curé de S. Alexis de Métapédia, et l'un des tout premiers lauréats de la Médaille d'Argent, qui reçoit de l'honorable J. Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture, la médaille et le diplôme qu'il a si bien mérités. Cet incident plein de signification souève chez tous les spectateurs une vive admiration qui se manifeste par une longue saive d'applaudissements. Ce n'est pas dans tous les pays que l'on voit le pouvoir civil marcher ainsi la main dans la main avec le pouvoir religieux. Quel bel exemple d'entente et de solidarité dans ce fait : un ministre de l'Etat, reconnaissant publiquement, officiellement, les hauts mérites d'un ministre de la religion !

Pendant près d'une heure, les Lauréats de 1917 défilent au Temple Grec. Ils sont si nombreux qu'il faut tout ce temps pour procéder à leur décoration. Il est intéressant de remarquer en effet que sauf quelques exceptions, les nouveaux Lauréats se sont rendus à l'invitation que leur avait faite la Commission de l'Exposition. Tous ont tenu à se trouver à ces fêtes préparées expressément pour eux; tous ont tenu à être à l'honneur après avoir été à la peine.

L'ASSISTANCE.—Pour diverses raisons, il est pour le moins impossible de mentionner ici les noms de tous ceux qui ont été témoins de cette belle cérémonie de la distribution des récompenses aux lauréats de 1917.

Mentionnons M. L.A. Cannon, C.R., député de Québec-Ouest à la Législature, 1er vice-président de l'Exposition Provinciale de Québec, et remplissant les fonctions de président; l'honorable J. Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, ex-officio lauréat de Très Grand Mérite Exceptionnel du Mérite Agricole; M. J. Arthur Trahan, député de Nicolet; M. Gust. Lemieux, député de Gaspé; M. Jos. Lafontaine, député de Berthier et président du Conseil d'Agriculture de la Province; M. Louis Létourneau, député de Québec-est; M. Georges I. Bellin, député de S. Maurice; M. J.N. Francoeur, député de Lotbinière; M. Hector Laferté, député de Drummond; M. Ellsée Therriault, député de l'Islet; M. T.D. Bouchard, député de S. Hyacinthe; M. Antonio Grenier, Sous-ministre de l'Agriculture de la Province; M. J.B. Carbonneau, membre du Conseil d'Agriculture, ex-député du Lac S. Jean; le Colonel Onésiphore Talbot, ex-député de Bellechasse; M. l'abbé Honorius Bols, professeur d'agriculture et missionnaire agricole; M. l'abbé Louis F. Côté, curé de S. Alexis de Métapédia; M. l'abbé A. Rouleau, curé de S. Isidore de Dorchester; les officiers de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec: M. Jos. Picard, 2ème vice-président; M. J.A. Collier, trésorier; M. Georges Morisset, secrétaire, et Madame Morisset; MM. J.H. Fortier et Elz. Turcotte; les membres de la Commission de l'Exposition Provinciale: MM. les échevins C.J. Lockwell, G.F. Gibsons et Uldéric Gauvin; MM. Charles Noreau, G.A. Vandry, W.D. Baillargé, Arsène Denis, Jos. Savard, W.H. Wiggs, Jos. Tanguay, Emile Morissette, J.A. Drolet et Georges VanFelson; un bon nombre d'officiers du Département Provincial de l'Agriculture, entre autres: M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture; le Révérend Frère Liguori, Chef du Service de l'Aviculture; M. F.N. Savole, Secrétaire du Ministère; M. A.G. Lambert, Officier Spécial; M. J. Arthur Paquet, Comptable; M. H. Nagant, Editeur du Journal d'Agriculture; MM. J.H. Lavoie, Solyme Roy, J.C. Magnan et Georges Maheux, du Service de l'Horticulture; M. A. Désilets, Directeur des Cercles de Fermières de la Province, et plusieurs autres personnages ou officiels dont les noms nous échappent.

Puis, l'on remarqué au premier plan les nombreux Lauréats dont les noms apparaîtront plus loin, dans le cours de ce volume.

Enfin, parmi la foule, on remarque plusieurs citoyens de Québec ou participants de l'Exposition Provinciale, dont voici les noms:

Quelques Officiers
de l'Industrie Agricole
de la Province
AUX FETES DU MERITE AGRICOLE
L'EXPOSITION PROVINCIALE
de QUEBEC



- (1) M. Jos. Lafontaine, M.P.P., président du Conseil d'Agriculture;
 (2) M. J. Antonio Grenier, Sous-ministre de l'Agriculture ;
 (3) M. F.N. Savole; (4) M. J.H. Lavoie; (5) M. Osc. Les-
 sard; (6) M. Arthur Paquet; (7) M. H. Nagant; (8) M.
 A. G. Lambert; (9) le Rév. Frère Liguori, O.C.R.;
 (10) M. A. Désilets, B.S.A.; (11) M. Sulyme Roy.

M. Joseph Allard, S. Roch l'Achigan; Mlle Rollande Auger, Pointe Platon; Jos. Allin, Newcastle; H. Allin, Orono; A. Ayre, Bowmanville; J. Alex. Adam, Québec; Mlle Cécile Alain, S. Romuald d'Etchemin; Mlle Méléda Auger, Pointe Platon; Mlle M.R. Archambault, S. Antoine de Verchères; Joseph Alphonse Auger, Victoriaville; J. E. Arnold, Grenville.

MM. Zénaphon Bergeron, Methot's Mills; Frank Byrne, Charlesbourg; John Brockbank, Breakeyville; Camille Bernier, Cap S. Ignace; J. Wilfrid Bélianger, S. Eugène de Nicolet; Nazaire Biron, S. Hughes; François Bédard, Giffard; Mlle Bertha Blondeau, Québec; John Boyce, Charlesbourg; Lorenzo Brindamour, Québec; J.B. Bigaouette, Lac Beauport; Mlle Germaine Bisson, 250 Ste Hélène, Québec; Mlle Caroline Bédard, Québec; Alphonse Bélanger, l'Islet; Mme E. Bernier, S. Stanislas; Eric Galt Brown, Point Fortune; Mme Ed. Bellefeuille, Trois-Rivières; Mlle Bertha Bouchard, Ste Anne des Monts; Arthur Blouin, Rivière-aux-Chiens; Francis Blouin, Rivière-aux-Chiens; Mme C. Bernatchez, Québec; Mlle Corona Breton, Québec; Omer Bilodeau, S. François de Montmagny; Mlle R.A. Bourgault, Ste Hénédine; Théophile Blais, Delagrave; Dr P.H. Bédard, Québec; Lauréat Boulanger, Montmagny; A.S. Bédard, Québec; Dr A.M. Bédard, Québec; Emile Benoit, S. Hyacinthe; Mlle Azilda Blouin, Québec; Ed. Bellefeuille, Trois-Rivières; John Boyce, S. Foy de Boyce Bros., S. Foy; H.D. Barry, Chemin S. Louis; Cyrille Blouin, Rivière-aux-Chiens; C. Bussièrès, Québec; Mme Barrogan, Québec; R. T. Brownlee, Hemmingford; J.G. Art. Bourque, S. Grégoire de Nicolet; Ben. Bourque, S. Grégoire de Nicolet; T. Baker, Hampton, Ont.; J.T. Beaudoin, Ave. Malsonneuve, Montréal; Jos. Booth, Waterloo.

MM. J.T. Callum, Thetford Mines; Emile Caissy, Marla; Gaudiose Côté, S. Valler; Victor Cherchuitte, S. François de Montmagny; Phidyme Choulnard, S. Jean Port Joli; Auguste Chandonnet, Ste. Sophie de Lévrard; Romuald Côté, L'Ange-Gardien; Auguste Caron, Trois-Saumons Sta.; Edouard Charbonneau, S. Hyacinthe; Mme Ed. Cantin, Québec; G. Chicolne, Clairvaux; Victor Chicolne, Clairvaux; Mlle Mary Corbin, Québec; Joseph Cloutier, Rivière-aux-Chiens; Anselme et Jos. Cabana, Trois-Rivières; Mme Borromée Chares, Thetford Mines; J.P. Cavers, Ormstown; Guy et L.M. Carr, Compton Sta., Mlle Georgine Camirand, Sherbrooke; Jules Côté, Québec; E. Chilvers, Sherbrooke; Joseph F. Caron, l'Islet; Joseph Clément, S. Esprit; Amédée Côté, S. Michel de Rougemont; Mme E. Chaumette, Québec; Alfred Couture, S. Augustin.

MM. Jos. Dansereau, S. Hyacinthe; Eug. Dumas, Boyer; Mme Félix Desrochers, Québec; Edouard Denault, Sherbrooke-Est; L.P. Dumas, Boyer; J.A. Drolet, Québec; George Drinkwater, Québec; Gaudiose Dubeau, Loretteville; A. A. Dubé, Québec; Odilon Dorion, Charlesbourg; F.X. Dorlon, Charlesbourg; Mme F.E. Drouin, Giffard; Arsène Denis, S. Norbert; Auguste Dupuis, Village des Aulnaies; Joe Dorion, Ottawa; Jos. Delagrave, Delagrave; Aubert Dubé, Delagrave; Armand Denis, S. Hubert de Chambly; Frs. Drouin, S. Henri, village; Mme J.A. Dussault, Québec; E. Denis, Beauceville; Mlle A. Déchêne, Québec; Adolphe Drouin, S. Honoré; A.H. Dumoulin, Trois-Rivières; Avila Denis, Georges Denis, Clovis Denis, Cléophas Denis, S. Norbert; Louis Dupéré, Sherbrooke.

MM. Théodore Ecuyer, Anc. Lorette; George Empey, Atwood, Ont.

MM. Eugène Faucher, S. Flavien; Mme J.M. Fortin, Québec; L.E. Findley, Danville; Mme T. Feeney, Québec; Mme Alex. Ferland, Ste Pétronille; W. Fodors, Limoulu; Albert Faber, Québec; Mlle Alma Feeney, Cap Rouge; A. Fournier, Gentilly; H.W. Fowler, Kingsbury; P.P. Fowler, Valcourt; Mlle Céline Fournier, Lowell Mass.; Fortunat et Alexandre Fournier, Montmagny; Mme L.J.E. Fortier, Québec; D.L. et A.A. Fowler, Kingsbury.

MM. F. Garneau, S. Martin, Beauce; Hubert Gauvin, Anc. Lorette; Mlle Carmen Guimont, Québec; Mlle Rita Gouin, Trois-Rivières; Mlle Yvonne Giroux, Québec; J. A. Gaullin, Beauport; Eugène Gaucher, S. Valérien; Mlle Anita Gigault, S. Foy; Pierre Gosselin, S. Pierre, I.O.; F.X. Gosselin, Ste Famille, I.O.; Mme Edouard Garneau, Québec; Fortunat et Alfred Gingras, S. Césaire; J.U. Girouard, S. Ours; W. Gagnon, Québec; Emile Genest, Lorette; Mme John Gérard, Québec.

MM. Jos. Melia, S. Wenceslas; M. Harding, Welsford; E. P. Houde, Ste Anne de la Pêrade; Mlle Blanche Hudon, Québec; C.H. Howley, Clarenceville; Arthur Hunter; S. Etienne de Beauharnois.

MM. W.A. Jolley, Waterloo; Mlle M. Jobin, Québec; Ozé Jobin, Waterloo; Mme F.X. Julien, Limoulu; J.A. Raoul Jolicoeur, Victoriaville.

Mme Arthur Kirouac, Delagrave.

MM. R.B. Leboeuf, Batiscan; Romuald Lavoie, Rimouski; Clovis Lemay, Ste. Hénédiène; Miss M.E. Lloyd, Québec; Mme Jos. Langlais, Québec; Mlle Marie Reine Larue, Limoulu; Louis Lavergne, Delagrave; P. Létourneau, S. Pierre de Montmagny; G. Laliberté, S. Ni-

colas; Mlle Berthe Lagacé, S. Joseph de Lévis; Arthur Légaré, Sans Brult; A. Lapalme, S. Hughes; Arthur Laliberté, S. Onésime; Mlle Lydia Lapiere et Yvonne Laliberté, Québec; Herm. Lavole, fils, Valleyfield; Jos. Leclerc, père, S. Charles de Bellechasse; Julienne Laurin, Les Saules; Alph. Leclerc, Sans Brult; Eug. Létourneau, Montmagny; Mlle Blanche et Alberta Langlols, Québec; Mlle M.L. Lachance, Fraserville; R.A. et Frédéric L'Heureux, Loretteville; Jos. Leclerc, Fils, S. Charles de Bellechasse; Edouard Laplante, Château-Richer; R. Lapalme, S. Hughes; Mme Dr. M. Laroche, Ste Croix; Théo. de Lottinville, Trois-Rivières; Hildebert Létourneau, S. Pierre; A. Lockwell, Québec; Pierre Lacasse, S. Henri, village; Jos. Lafrance, Montréal; J.A. Lamoureux, S. Hyacinthe; Jos. H. Lefebvre, Waterloo; Mme Ed. Laurin, Les Saules; Pierre Laroche, S. Antoine, Lotb.; Ralph H. Libby, Stanstead; Jos. Leclerc, fils, S. Charles de Bellechasse; Mme Jos. Leclerc, St-Basile de Portneuf; M.L. Lambert, Lévis; M. Ovide Lafèche, St-Joseph du Lac.

Mlle Juliette Marcotte, Charlesbourg; Mme Jos. Mercier, Québec; M. Narcisse Morneau, S. Jean Port-Joli; M. Albert Grenier, Grandes Carolines; M. J. Ed. Morin, S. Pie; Mlle Alice Marcoux, Québec; Mlle Alphonsine Moreau, Québec; M. Clodomir Meunier, Grandes Carolines; M. Aristide Moreau, S. Henri; M. Almé Marcoux, Beauport Village; Mlle Corinne Morissette, Québec; M. G.R. Mooney, Inverness; M. Edouard Morin, S. François de Montmagny; M. W.H. Martin, Warden; Mlle Albertine Marcoux, Québec; Mlle Ernestine Martineau, Québec; M. J.S. Miller, Québec; Mrs Miller, Québec; Mlle Germaine Matte, Maisonneuve, Montréal; Mme E. Mailloux, Québec; M. Antoine Martel, Pont-Rouge; M.A. McDougall, Lennoxville.

Mlle Aug. Nadeau, Lévis; MM. David T. Ness, Howick; M. Odinat Nolin, Québec; M. H.F. Nuzune, Waterloo; M. Anthyme Nadeau, Lotbinière.

MM. James O'Neil, Place Sans Brult; M. Wm. O'Neil, Place Sans Brult; M. Basile Olivier, S. Nicolas Station; Mlle Alice Ouellet, Québec.

MM. Philibert Pomerleau, St-Isidore; M. Alphonse Pelletier, S. Georges Est; M. Ernest Plamondon, Lyster Sta.; M. Alfred Paquet, S. Flavien; M. Jos. Poullot, La Durantayé; M. Georges Pelletier, Amqui; Mlle M.A. Paquet, Québec; M. Louis Plourde, S. Prime; M. Alphonse Paquet, S. Nicolas; M. Benj. Paquet, S. Nicolas; M. J.E. Parent, Québec; M. J.A. Pelletier, Village des Auinales; M. Maurice Pagé, Sans Brult; M. P.A. Painchaud, Plessisville; Mme F.X. Paradis,

Ancienne Lorette; M. F.X. Paradis, Ancienne Lorette; M. Philius Pépin, Charlesbourg; M. Etienne Paradis, Charlesbourg; M. G.A. Penney, Bergerville; M. Charles Paradis, Charlesbourg; Mme Jos. Poulin, Québec; Mlle Blanche Paré, Québec; M. Augustin Paré, Rivière-aux-Chiens; M. S.P. Paquet, Rougemont; M. Emile Paquet, Rougemont; M. Jos. Ed. Parent, Charlesbourg; Mlle Adèle Pinault, S. Antoine; Mme Zotique Paquin, Deschambeault; Mme Aurore Poitras Paquet, Trois-Rivières; M. J.A.N. Proulx, Desgrave; M. O. Paquet, Ancienne Lorette; M. Cyrille Péloquin, S. Ours; M. Louis Pelouin, S. Ours; Mlle Yvonne Poulin, Québec; M. Antoine Phaneuf, S. Antoine.

Mlle Georgette Rivard, Québec; M. J.E. Robichaud, S. Jean Port Joli; M. J.S. Rivard, Trois-Rivières; M. Ls. Alphonse Richard, Québec; Mlle Séraphine Renaud, Charlesbourg; M. Emile Rochon, Québec; M. Jos. P. Roberge, S. Pierre, I.O.; Mlle E. Rochette, Québec; Mlle Alice Roy, Les Saules; M. W. Ragotte, S. Ours; M. Alph. Reid, Châteauguay; M. Eugène Reid, Châteauguay; M. L. Racine, Limoilou; M. L. Robitaille, S. Pascal; M. Jos. Robitaille, Cap Rouge; Mme Edm. Roy, S. Valier; M. Zéphirin Roy, S. Zéphirin; M. Alfred Richard, S. Basile; M. Félix Rochette, S. Augustin; Mme J. Roberge, Limoilou; M. Napoléon Richard, Québec.

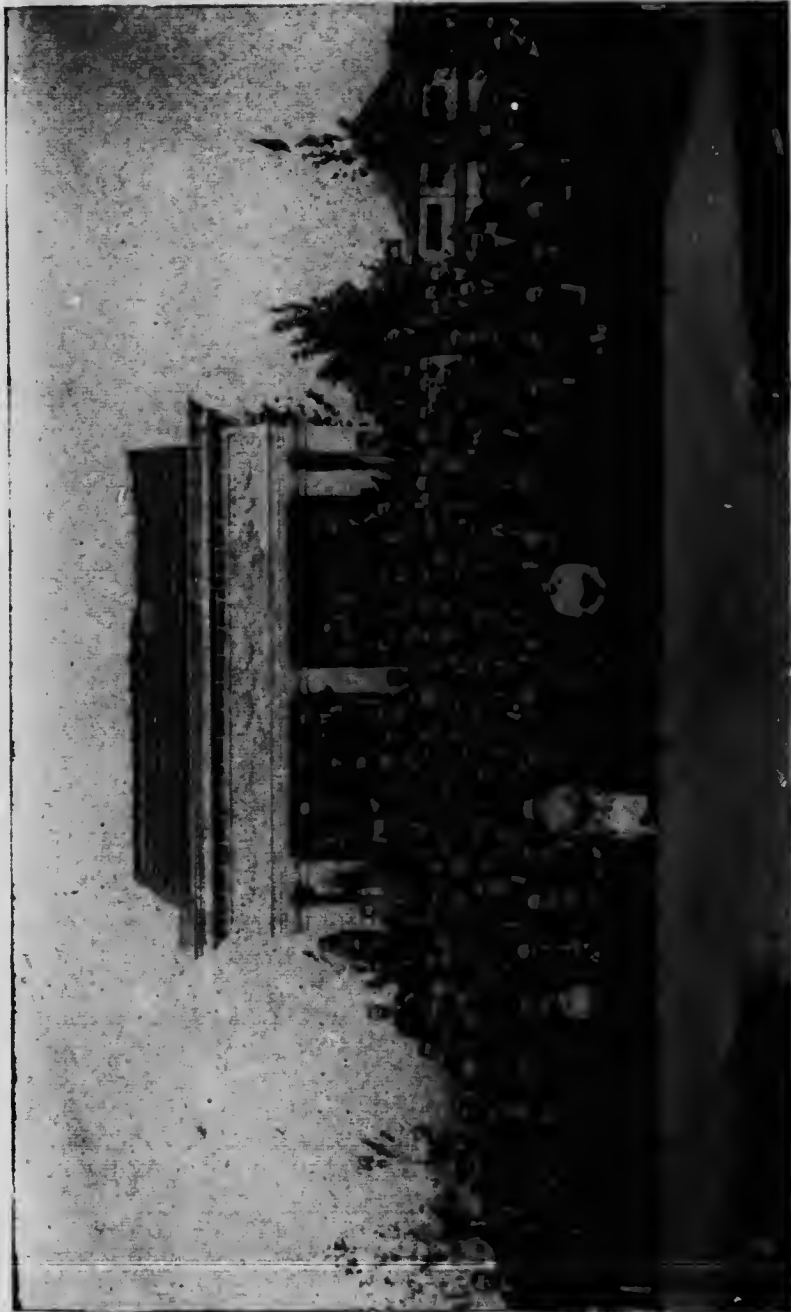
M. C.E. Standish, Ayers Cliff; M. J.B. Sanfaçon, Charlesbourg Ouest; W.W. Shaw, Sherbrooke; M. Cyrille Sanfaçon, Charlesbourg Ouest; M. André Soucy, Ste Anne de la Pocatière; M. Art. Sansfaçon, Charlesbourg Ouest; M. A.G. Spafford, Compton; M. Ernest Sylvestre, Clairvaux; M. Roméo Sylvestre, S. Simon; M. Arsène Sylvestre, Clairvaux; M. Albani Sylvestre, Clairvaux; Mme Aimé Savard, Chicoutimi; M. W. Edgar Smith, Danville; M. James Smith, Québec; M. Hughes Sauvé, Valleyfield.

Mlle Héïène Thiboutot, Charlesbourg; M. Thomas Tremblay, Les Eboulements; M. Albert Trudel, Fortierville; Mme Alice Tanguy, Québec; M. J.C. Toutant, Ste Emélie; M. Maurice Turgeon, Québec; M. Wilfrid Touchette, Knowiton; M. Odessa Thibaudeau, Ste Hénédine; M. Omer Turgeon, Québec; Mlle Emma Tendland, Québec; M. H.A. Taylor, Cookshire.

M. Ferdinand Vallancourt, Bonaventure; Mme Albert Verreault, Village des Auinaies; Mlle Georgette Verreault, Village des Auinaies; Mlle Irène Verreault, S. Roch des Auinaies; Mlle Marie Verreault, Village des Auinaies; M. Jos. G. Villeneuve, Charlesbourg Ouest; M. Jos. Villeneuve, Jnr., Charlesbourg Ouest; Mme Jos. Villeneuve, Charlesbourg Ouest; Mlle M.L. Villeneuve, Charlesbourg Ouest.

M. C.J. Wright, Sherbrooke; M. Wilfrid Watson, Howick.

Illias Pé-
A. Pen-
Poulin,
ère-aux-
gemont;
Antoine;
Paquet,
ancienne
S. Ours;
e.
ean Port
d, Qué-
n, Qué-
Québec;
h. Reld,
Limoi-
e; Mme
fred Ri-
Roberge,
esbourg
esbourg
nsfaçon,
Sylves-
ylvestre,
rd, Chi-
Québec;
remblay,
ce Tan-
Turgeon,
baudeau,
endland,
erreault,
Auinales;
erreault,
Ouest ;
leneuve,
Ouest.
ck.



—
Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, 1917. —
Groupe d'officiels et de Lauréats, au Temple Grec, après la
proclamation des vainqueurs de l'année.

VI - UN INOUBLIABLE BANQUET

L'Agriculture, force du passé, fera la force de l'avenir.

(Honoré Mercier - 1890)

Du Temple Grec, les Lauréats, nouveaux et anciens décorés, fraternisant dans une joie et une gloire communes, reviennent, accompagnés des officiels, au Palais Central, où l'on a préparé dans la nouvelle grande salle des banquets, un lunch d'honneur.

Entre temps, une nouvelle des plus réjouissantes circule dans la foule: Sir Lomer Gouin est arrivé au Parc de l'Exposition ! Le bonheur n'en est que plus profond et plus grand; c'est le signal d'un air d'allégresse chez les Lauréats comme chez les Commissaires de l'Exposition.

En 1915, à l'occasion des Noces d'Argent du Mérite Agricole, l'éminent premier-ministre de la province était venu saluer les Lauréats, les remercier et les encourager. Les anciens s'en souviennent avec fierté et les nouveaux en sont tout ravis.

On entre dans l'une des salles du Palais Central de l'Exposition où se rencontrent Sir Lomer, les autres officiels et les Lauréats. La vaste pièce est somptueusement décorée.

En arrière de la table d'honneur, l'on voit, énergique et distingué, se découpant sur le mur, dans un magnifique déploiement de drapeaux, la figure bien connue de feu le fondateur du Mérite Agricole, l'honorable Honoré Mercier. A l'autre extrémité de la salle, dans un décor de verdure et de drapeaux, est installé le portrait, grandeur naturelle, du distingué lauréat de la Médaille d'Or de 1917, M. J.F. Descoteaux. Les nombreuses tables où se place l'assistance sont garnies de fleurs, de fruits et de friandises, ce qui fait sourire les gourmets..... s'il s'en trouve, et l'orchestre, par ses gracieuses harmonies, fait battre tous les coeurs à l'unisson. On déguste les mets succulents. L'entrain des uns est devenu contagieux et s'est généralisé.

LES BANQUETEURS.—A la table d'honneur, à droite et à gauche du Président, M. Cannon, ont pris place: M. et Mme Joseph F. Descoteaux, le Lauréat de la Médaille d'Or de 1917; l'honorable Sir Lomer Gouin; l'honorable J. Ed. Caron; Mme Georges Morisset; MM. Wm. Power, M.P., Jos. Lafontaine, M.P.P., T.D. Bouchard, M.P.P.,

Arthur Trahan, M.P.P., Louis Létourneau, M.P.P., J. N. Francoeur, M.P.P., Gustave Lemieux, M.P.P., Aurèle Leclerc, M.P.P., Hector Laferté, M.P.P., Arthur Paquet, M.P.P., Elisée Thériault, M.P.P., Son Honneur le Maire de Québec, M. H.E. Lavigreur; MM. les Lauréats survivants de la Médaille d'Or : Théophile Trudel, de S. Prosper de Champlain; Jos. Couture, de la Jeune Lorette; John Nesbitt, d'Hoche-laga; Robert Ness, de Howick, François Couture, de St Augustin ; Fortunat Bélanger, de Montmagny; M. Antonio Grenier, Sous-Ministre du Département de l'Agriculture de la province de Québec; MM. G.A. Vandry, Jos. Savard, Georges Van Felson; Georges Morisset, J. B. Carbonneau, et plusieurs autres citoyens distingués de Québec dont les noms nous échappent.

Parmi les Lauréats présents et qui ont signé le registre officiel de l'Exposition, pour chaque comté rural de la Province, on relève les noms suivants :

BEAUCE.—M. Gaudias Marois, S. Ephrem; M. Jos. G. Pomerleau, S. Ephrem; ... Désiré Bertrand, S. Ephrem; M. Chs. Bolduc, S. François.

BONAVENTURE.—M. l'abbé L. F. Côté, curé, S. Alexis-de-Mé-tapédia; M. Narcisse Richard, Avignon.

BERTHIER.—M. Armand Denis, S. Cuthbert; M. Jos. Lafontaine, St Cuthbert; M. Arsène Denis, S. Norbert; M. Anseime Cabana, S. Cuthbert.

BELLECHASSE.—M. Auguste Picard, S. Charles; M. Johnny Chabot, S. Charles; M. F.X. Remillard, S. Valier Station; M. Léger Corriveau, S. Valier; M. Henri Bélanger, S. Valier; M. David Roy, S. Michel; M. Adélarde Mercier, S. Lazare; M. Samuel Fortin, S. Philé-mon; M. O.E. Talbot, S. Michel.

CHATEAUGUAY.—M. Robert Ness, Howick.

CHAMPLAIN.—M. Théophile Trudel, S. Prosper.

DORCHESTER.—M. Léo Garon, S. Bernard; M. Patrick Murphy, S. Bernard; M. Jean Lemieux, S. Bernard; M. Oscar DeBlois, S. Edouard-de-Frampton; M. O. Drouin, S. Bernard; M. Jos. Bélanger, S. Bernard; M. Cyrille Labrecque, S. Bernard; M. Alfred Parent, S. Bernard; M. Fortunat Laroche, S. Bernard.—M. Téléphore La-rose, S. Isidore; M. Arthur Turcotte, S. Isidore; M. Jos. Audibert, S. Edouard-de-Frampton; M. Samuel Leblond, S. Bernard; M. Jos. Camiré, S. Bernard; M. Philius Nadeau, S. Bernard.

KAMOURASKA.—M. Jules Bélanger, S. Alexandre.

L'ISLET.—M. J.S. Caron, L'Islet; M. Amédée Ménard, L'Islet; Madame A. Ménard, L'Islet; M. Jos. Bois, S. Jean Port Joli; M. Ulric Talbot.

LAC SAINT-JEAN.—M. Alp. Fortin, Hébertville; M. L.B. Carbonneau, Normandin.

LEVIS.—M. David Demers, S. Henri; M. Maurice Roy, S. Ls. de Pintendre; M. Prudent Bossé, Vilmay; M. Jos. Gossein, S. Henri.

LAVAL.—M. Ernest Therrien, S. François de Sales.

L'ASSOMPTION.—M. C.A. Folsy, L'Épiphanie.

LOTBINIERE.—M. Alfred Nadeau, S. Narcisse; M. Jos. Nadeau, S. Narcisse; M. Onésime Nadeau, S. Narcisse; M. Victorien Croteau, Les Fonds; M. Jos. Delâge, S. Narcisse; M. Fortunat Péruse, S. Louis; M. Ernest Beaudet, Lotbinière; M. Florent Lemay, Paradis; M. Philippe Lemay, S. Edouard.

MONTMORENCY.—M. D. Brown, S. Joacim; M. Romuald Côté, L'Ange-Gardien.

MONTMAGNY.—M. Jos. A. Proulx, Rocher-de-la-Chanelle; M. J.E. Fortunat Proulx, Saint Pierre; M. Lucien Nicole, S. Thomas; M. Albert Thibault, S. Thomas; M. F. Béanger, Montmagny; M. Jos. Bernier, L'Anse à Gilles; M. J.A.N. Proulx, S. Pierre; M. Eugène Gagné, Cap Saint Ignace.

MEGANTIC.—M. Denis Bergeron, Ste Sophie; M. Alfred Brisson, Ste Sophie; M. T. Jam, Plessisville; M. L.H. Grenier, Mégantic.

MATANE.—M. Auguste Beaulieu, S. Angèle de Mérici.

MISSISQUOI.—M. E.H. Morgan, Stanbridge.

NICOLET.—M. Arthur Roy, S. Perpétue; M. et Mme J.F. Desco-
teaux, S. Monique; Mme Zeph. Boisclair, M. F. Manseau, Nicolet.

NAPIERREVILLE.—M. Euclide Charbonneau, S. Cyrien; M. J. E. Charbonneau, Napierreville.

PORTNEUF.—M. Alphonse Deissie, Pointe-aux-Trembles, Neuville; M. H. Racette, S. Augustin; M. François Couture, S. Augustin; M. Alfred Couture, S. Augustin; M. Edmond Valin, S. Augustin; M. Louis Jobin, S. Augustin; M. France Bertrand, Cap-Santé, Pont-Rouge; M. Jos. Martel, S. Raymond, Cap-Santé; M. D. Papillon, S. Basile; M. Alexandre Couture, S. Augustin; M. Charles Hardy, S. Basile.

QUEBEC.—M. Jos. Couture, S. Ambroise; M. A.G. Chalifour, Beauport.

RICHELIEU.—M. S. Guévremont, Sorel.

ROUVILLE.—M. Pierre Paquette, S. Michel de Rougemont.

RIMOUSKI.—M. J.B. Lagacé, Blc; M. Alf. Dubé, Beauséjour; M. Elz. Levesque, S. Mathieu; M. Z. Bérubé, S. Donat; M. Chs Gagnon, S. Fabien.

SAINT-JEAN.—M. Joseph Deland, Lacadie; M. A.N. Deland, Lacadie.

TEMISCOUATA.—M. Théophile Sirois, S. Jean-de-Dieu; M. Damase Lepage, S. Jean-de-Dieu; M. Joseph Michaud, Isle Verte.

* * *

Les convives font rondement honneur au menu, mais voici que Monsieur le Président du banquet se lève. On l'applaudit.

"Messieurs, dit M. Cannon, j'ai le plaisir de voir, modeste et discret, au fond de la salle, un canadien qui par une coïncidence fortunée porte le même nom que le fondateur du Mérite Agricole, et qui, comme celui-ci, a remporté, quelque dans une autre sphère, des succès éciatants et mérités. Je veux parier du grand tenor canadien Xavier Mercier, dont la voix s'est fait applaudir dans les capitales d'Europe, et dont le nom soulève l'enthousiasme de tous ceux qu'intéressent les questions artistiques. M. Mercier est un artiste consommé. Il a bien voulu accepter, n'écoutant que son grand coeur de patriote, il a bien voulu accepter de chanter pour la circonstance qui nous réunit ici l'hymne au Drapeau du Mérite Agricole que voulait bien composer, l'an dernier, M. Maurice Morisset, un jeune écrivain de talent."

Monsieur le Président reprend son siège, puis l'orchestre faisant résonner l'air national, le tenor Mercier, de sa voix au timbre de cristal, attaque d'une façon immédiatement triomphante, les strophes enlevantes qui sulvent, et qui sont non seulement soulignées d'applaudissements, mais surtout de la voix puissante des convives qui font invariablement chorus à chaque finale.

LE VERT ET ROUGE

(Sur l'air de : "O Canada" !)

I

*O laboureur, artisan des sillons,
C'est chapeau bas que nous te saluons !
Grâce à toi la terre féconde
Nourrit l'humanité.
Ta charrue est l'axe du monde,
Et ta foi, sa clarté.
Chante en ce jour la moisson blonde,
Mais plus encor, la sainte liberté ! (bis)*

II

*Retourne au sol, où lève le froment,
Fuis la cité qui l'épuise et te ment,
Fils prodigue, on garde ta place
Au toit trop tôt quitté;
Reviens vivre au sein de ta race,
Garde-lui ta fierté !
L'"étouffe grise" est ta cuirasse,
Reprends-la donc avec ta liberté ! (bis)*

III

*Vaillant colon, que tes muscles d'acier
Fassent grandir le rêve de Mercier !
Souviens-toi qu'il voulut ta gloire
Et ta prospérité;
Il lança ton nom dans l'Histoire
Vers l'immortalité.
Reste fidèle à sa mémoire
Car tu lui dois ta noble liberté ! (bis)*

IV

*Toi, fils des champs, qui portes sur ton coeur
Avec amour l'emblème du vainqueur,
Par toi le Mérite Agricole
Est partout respecté;
Dans les plis de ton drapeau vole
La sainte vérité !
Le Vert et Rouge est le symbole
De ta grandeur et de ta liberté ! (bis)*

La suite du banquet comprend une série de brillants discours, tous en l'honneur des Lauréats et de leur noble profession.

M. L. Arthur Cannon, C.R., député de Québec-centre à la Législature, avec le talent et l'esprit qui le distinguent, remplit les hautes et délicates fonctions de président du Banquet, fonctions dont il s'acquitte de façon à mériter les éloges de tous.

La première santé au programme est celle du Lauréat de la Médaille d'Or.

AU LAUREAT DE LA MEDAILLE D'OR

M. Cannon :—il y a 27 ans, feu l'honorable Honoré Mercier fondait le Mérite Agricole, et, le 23 décembre 1890, réunissait à Québec les premiers lauréats, en vue de les féliciter.

A l'instar de Mercier, nous avons cru qu'il était nécessaire de coopérer avec le Gouvernement Provincial et les Lauréats du Mérite Agricole, pour promouvoir l'agriculture dans la Province. Nous avons cru que la meilleure manière d'arriver à notre but était de réunir ici, chaque année, les Lauréats, afin qu'en prenant contact, ils fussent capables d'échanger leurs impressions, de se communiquer leurs expériences; en un mot, nous avons cru que de la réunion de tous les cultivateurs les plus habiles et les plus dignes de la province ne pouvaient résulter que des bénéfices.

Les agriculteurs de la province de Québec sont gens d'action d'abord, et ils s'intéressent plus ou moins aux longs discours. Je laisserai donc maintenant la parole au Lauréat de la Médaille d'Or de cette année, Monsieur Descôteaux, le grand vainqueur du concours de la cinquième région. Messieurs, buvons d'avord à la santé du héros du jour !

REPOSE DE M. J. F. DESCOTEAUX

M. le Président,
M. le Premier-Ministre,
MM. les Commissaires,
Mesdames et Messieurs,

J'ai été décoré, ce matin, en présence de vous tous, de la Médaille d'Or du Mérite Agricole. J'ai reçu le plus grand éloge et les meilleures félicitations qui peuvent échoir à un cultivateur dans cette province.

Cet éloge et ces félicitations, je suis heureux de les partager avec tous ceux de ma classe et avec tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture.

Je remercie messieurs les Commissaires de l'Exposition de fêter chaque année avec tant d'éclat le Mérite Agricole et ses membres.

Je remercie avec autant de sincérité et de plaisir le Gouvernement Provincial pour l'encouragement qu'il prodigue aux cultivateurs et le précieux concours qu'il associe à celui de l'Exposition Provinciale de Québec pour fêter les Lauréats de 1917.

Permettez-moi, messieurs, d'offrir à mon ami M. Trahan, qui a eu à mon égard de si bonnes paroles ce matin, mes remerciements les plus sincères et les plus émus. Je savais depuis longtemps que M. Trahan était gagné à notre cause, mais il m'a fait beaucoup plaisir de l'entendre déclarer publiquement, ce matin, devant vous tous, que l'agriculture est une des branches qui constituent les principaux objets de ses soucis, comme député.

Je vous remercie, M. le président, d'avoir bien voulu m'inviter à porter la parole en cette grande occasion, et je laisse à ceux qui sont entraînés dans l'art de la parole le soin de vous intéresser beaucoup plus que je ne saurais le faire.

A LA PROVINCE DE QUEBEC ET AU MERITE AGRICOLE

Monsieur le Président du Banquet propose ensuite la santé de la Province de Québec et du Mérite Agricole.

M. Cannon débute en citant la fameuse phrase de Mercier, lors de l'inauguration du Mérite Agricole, en 1890 :

"Le Mérite Agricole n'est point une oeuvre d'un jour, mais c'est une oeuvre permanente que nous confions à ceux qui viendront après nous."

Et il ajoute qu'en bon fils de la province de Québec, les Commissaires de l'Exposition Provinciale, se conformant à la vieille devise, se sont souvenus et du fondateur du Mérite Agricole, et des Lauréats. Les Commissaires, ajoute-t-il, sont heureux d'avoir au milieu d'eux, pour fêter les Lauréats, Sir Lomer Gouin, (appl.) premier Ministre de la province, et héritier politique de Mercier, le grand promoteur dans cette province des deux causes soeurs de l'enseignement et de l'agriculture. Sir Lomer est homme d'action, et si Mercier, dans un autre



monde, nous voit agir, il doit se sentir fier d'avoir un aussi digne successeur. (appl.)

Je crois dit M. Cannon, qu'il n'est que juste de joindre à la santé de la province de Québec, celle du Mérite Agricole, car c'est l'élite de la province qui se trouve réunie ici; ce sont les représentants les plus dignes de l'agriculture et de la province.

Un vaste projet

Nous avons fait jusqu'ici tout ce qu'il nous a été possible de faire pour le Mérite Agricole. Je veux vous dire maintenant, Messieurs les Lauréats, que notre intention est de vous offrir le plus tôt possible, au Parc de l'Exposition, un Palais de l'Agriculture. Je me sens d'autant plus à l'aise, pour vous parler de cela, que les bonnes volontés du Gouvernement nous sont déjà acquises. Sans doute, nous traversons une période difficile, mais je suis sûr que même avant la fin de la guerre, nous pourrons jeter les bases de cette construction qui fera honneur à l'Exposition Provinciale de Québec, aux Lauréats du Mérite Agricole, puisque nous l'appellerons le Palais du Mérite Agricole, et à Louis Hébert, le premier colon du Canada, puisque la partie principale de l'édifice sera désignée sous le nom de Pavillon Louis Hébert.

L'an dernier, nous vous annoncions la célébration du Cinquantième Anniversaire de la Confédération Canadienne. Les circonstances ne nous ont pas paru favorable pour fêter cet anniversaire pendant la semaine de l'Exposition; il n'y a pas faute de la Commission.

Nous nous étions entendus avec les membres du Comité du Monument Louis Hébert, afin d'assurer à la cérémonie du dévoilement de ce monument, un plein succès. Comme vous le savez, un accident survenu chez le fabricant de la statue du premier défricheur est cause que cette cérémonie n'aura pas lieu cette semaine, ni même cette année, mais l'an prochain seulement.

Nous sommes avant tout un peuple agricole, avant d'être un peuple militaire, ajoute M. Cannon, et c'est le caractère agricole qui devrait marquer toutes nos cérémonies publiques. Je suis surtout, dit-il encore, en faveur de la conscription agricole.

Enfin, M. Cannon invite tous les convives à lever leur verre à la santé du Mérite Agricole et de la province de Québec, et il prie Sir Lomer Gouin de vouloir bien faire l'honneur à tous de répondre à cette santé.

(Longs applaudissements pour souligner les paroles de M. le président et qui se continuent avec plus d'intensité pour acclamer l'honorable Sir Lomer Gouin qui se rend bien volontiers à l'invitation du président et de toute l'assistance si accueillante).

DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Est-ce le temps qui s'écoule avec plus de rapidité que je ne le crois, ou bien est-ce à cause de l'éciat inaccoutumé des brillantes Noces d'Argent du Mérite Agricole, il y a deux ans, à l'Exposition



"Le Mérite Agricole n'est point une Œuvre

d'un jour
conçue
qui vient
après
(Honneur)

mais c'est une Œuvre permanente que nous
d'avons
nous
1890



SIR LOMER GOUIN
LE MINISTRE DE
LA PROVINCE DE QUÉBEC

1925-15

1916

1917

Provinciale de Québec, et qui ont créé chez moi une bien vive impression, je ne saurais dire, mais il me semble qu'il n'y a que quelques jours que je me trouvais au milieu de vous, avec vous, Messieurs les Commissaires de l'Exposition et Messieurs les Lauréats du Mérite Agricole.

De nouveau, je suis heureux de vous dire combien j'apprécie cet honneur d'être présent à l'Exposition pour rencontrer encore une fois les cultivateurs les plus progressifs de toute la province de Québec, et dont les efforts, le travail intelligent et persévérant sont si dignement récompensés.

Le Mérite Agricole

Je viens de dire que les brillantes fêtes de 1915 avaient créé chez moi une bien vive impression; cette impression, je la ressens encore maintenant, quand je vois que ces fêtes ont contribué si puissamment à promouvoir l'agriculture dans la province, à créer chez les cultivateurs plus d'émulation que l'on en vit jamais dans la noble profession agricole, enfin, quand je vois que ces fêtes ont placé à l'honneur "le plus digne des ouvriers, comme disait Mercier, l'ouvrier de la charrue."

Autrefois, on pouvait compter les Lauréats du Mérite Agricole sur les doigts de la main; cette année, le nombre des Lauréats dépasse la centaine. Jusqu'à quel point vous avez bien fait, Messieurs les Commissaires de l'Exposition, en vous intéressant à cette grande oeuvre du Mérite Agricole, il est inutile pour moi de vous le répéter ou de le faire remarquer à Messieurs les Lauréats, puisque vous avez devant les yeux les magnifiques résultats de votre travail, puisque le nombre de ceux qui veulent faire partie de la grande chevalerie agricole va toujours croissant et croissant rapidement, et puisque la présente démonstration elle-même est la preuve éclatante du succès de vos efforts. Si Mercier a eu le grand mérite de fonder le Mérite Agricole, les Commissaires de l'Exposition Provinciale de Québec, je ne crains pas de le dire, ont un mérite égal, car, ce sont eux qui depuis trois ans font reflourir cette institution qui ne saurait nous être trop chère. S'il est beau de donner la vie, il est non moins beau de la conserver. Si la création d'institutions comme le Mérite Agricole est chose admirable, faire progresser ces institutions est chose non moins admirable. (appl.)

Je suis heureux de voir que les Commissaires de l'Exposition de Québec ont compris eux aussi l'importance de l'agriculture en célébrant le Mérite Agricole, qui lui-même a fait grandir l'Exposition Provinciale de Québec. Les expositions ont toujours contribué largement à l'essor agricole, mais il faut reconnaître, en retour, que l'importante, l'intéressante et l'influente classe agricole contribue dans une large part à faire le succès des expositions.

Vous avez voulu honorer les cultivateurs, Messieurs les Commissaires, et vous avez bien fait. Au nom de la province de Québec, je vous en félicite et je vous en remercie. Vous voulez faire bien et bien faire, et vous avez admirablement réussi. Par ces fêtes

du Mérite Agricole que vous avez organisées depuis 1915, vous avez en quelque sorte donné l'immortalité aux cultivateurs, vous avez démontré à toute notre population que si le soldat se couvre de gloire en défendant le sol de la patrie, le cultivateur, tout en jouant un rôle plus obscur et moins bruyant mérite bien, lui aussi, de ses compatriotes, lorsque par son travail de chaque jour, il fait produire au sol national le pain et les éléments qui donnent la vie à la nation toute entière.

Le Palais Central

Messieurs les Commissaires, Messieurs de la ville de Québec, Je vous l'avoue franchement, il m'a semblé que vous étiez téméraires, quand vous avez décidé la construction de ce magnifique Palais Central où nous nous retrouvons présentement, et où vous vous trouvez si bien à votre aise pour recevoir Messieurs les cultivateurs. Oui, il m'a parfois semblé que la ville de Québec manifestait une certaine témérité, mais aujourd'hui, quand je vois ce que vous avez réalisé, quand je vois cet édifice aux proportions si imposantes et destiné à rendre de si grands services, je ne puis que vous offrir mes félicitations les plus cordiales. Vous avez eu raison de faire grand et de faire beau. On a dit de nous, québécois, que nous étions lents, que nous ne savions pas aller de l'avant comme les autres. Je ne m'occupe pas d'exprimer une opinion sur ce que l'on peut dire de nous, je vous dis simplement ceci, c'est que nous savons résister, que nous savons durer, et que nous durons ! Vous avez bien fait de bâtir grand, de bâtir solide, de bâtir beau, et d'ériger un édifice qui durera. C'est ainsi que doit être fait ce qui se fait à Québec. L'honneur de la capitale de la Province de Québec le demandait, l'honneur de la province de Québec, la plus vieille province de la Confédération, de même que l'honneur de la classe agricole, la classe la plus nombreuse de la province, le demandait. Et, dans 50 ans, quand nos petits enfants reviendront ici même et tiendront des réunions comme celle d'aujourd'hui, ils vous rendront ce témoignage, non pas d'avoir été téméraires, mais audacieux, de cette audace féconde qui engendre les grands mouvements et les grandes oeuvres.

Félicitations aux Lauréats

Messieurs les cultivateurs, et vous surtout, Chevaliers du Mérite Agricole, vous pouvez être fiers de l'intérêt qui vous est manifesté, vous pouvez être fiers de constater que le cultivateur n'est plus isolé comme il l'était autrefois, mais que vos mérites sont reconnus par toutes les classes de la société. Vous devez éprouver un sentiment de légitime orgueil, en ce jour qui est le vôtre. Au nom de la province toute entière, qui vous regarde et qui vous admire, Messieurs les Lauréats, permettez-moi de vous remercier de vos nobles et persévérants efforts dans la belle profession agricole, et de vous féliciter de vos admirables succès que viennent de couronner les hautes décorations de l'ordre du Mérite Agricole.

C'est à la fois une joie et un honneur pour moi que d'avoir à mon côté en ce moment le vainqueur du concours de 1917, le brillant Lauréat de la Médaille d'Or, M. Descôteaux, de Ste Monique de Nicolet. (appl.) Cultivateur modèle, M. Descôteaux, par un jugement sûr, par un labeur incessant qui ne s'est jamais démenti depuis de nombreuses années, a su améliorer son domaine, le faire fructifier, et en faire l'une des plus belles exploitations agricoles privées, non seulement de la province, mais du Canada tout entier, nous disent unanimement les Juges du Mérite Agricole. Monsieur, je vous félicite et je félicite en même temps votre digne compagne, Madame Descôteaux, de même que votre famille, qui ont su vous seconder admirablement dans votre noble tâche. (appl.)

Aux autres Lauréats de 1917, j'offre mes félicitations non moins enthousiastes ni moins sincères pour le talent dont ils ont fait preuve, pour la belle ambition qu'ils ont manifestée et pour l'inlassable énergie qu'ils ont su déployer dans leur tâche de cultivateurs modèles.

Enfin, à tous les Lauréats qui ont bien voulu répondre à l'invitation qui leur a été faite, et qui se trouvent maintenant devant moi, j'ai à offrir les mêmes félicitations. Pour tous, j'ai une profonde admiration, car, Messieurs les Lauréats, c'est vous qui donnez l'exemple dans vos entourage respectifs; c'est vous qui dans vos paroisses contribuez dans une si large mesure à faire aimer la terre de plus en plus, à rendre la profession agricole plus attrayante, et à la faire admirer et respecter comme elle le mérite.

Le rôle du cultivateur

Messieurs les cultivateurs, messieurs les Lauréats, je ne saurais mieux définir votre rôle ni faire de vous un plus bel éloge, qu'en vous répétant les belles paroles du fondateur de votre Ordre qui disait, il y a 27 ans, comme s'il eut songé au rôle tout spécial que vous jouez dans la grande crise que nous traversons que

“si c'est par la mort que les généraux que l'on couronne ont gagné de grandes batailles et ont obtenu la victoire, c'est par la vie, Messieurs, que vous arrivez aux mêmes résultats. Au lieu de faire oeuvre de mort, disait Mercier, le 23 décembre 1890, aux premiers Lauréats, au lieu de faire oeuvre de mort comme ceux qui luttent sur les champs de bataille, vous donnez la vie; au lieu de faire pleurer, vous consolez; au lieu de dévaster les champs, vous les embellissez et vous les faites fructifier; au lieu de brûler les villes, vous aidez à les construire, au lieu d'en chasser les habitants, vous les nourrissez; enfin, au lieu de jeter le deuil dans les familles, vous y apportez l'honnête aisance.”

Voilà le rôle que vous jouez, Messieurs, et, laissez-moi vous le répétez, je n'en connais pas sous le soleil de plus noble, de plus utile et de plus digne d'envie. Soyez donc fiers d'appartenir à la classe agricole. A quoi bon d'ailleurs, servirait aujourd'hui au cultivateur de tourner ses regards vers d'autres sphères d'action que ses champs, alors que les produits de la ferme sont en plus grande demande et que l'industrie agricole est devenue plus rémunératrice que jamais, alors que, d'autre part, l'on prodigue à l'agriculture un encouragement jusqu'ici inconnu.

Le Palais du Mérite Agricole

Je vois, Messieurs, par les brochures qui viennent de nous être distribuées que l'Exposition Provinciale de Québec, qui a déjà beaucoup fait pour la classe agricole, entend diriger vers cette branche principale de l'activité humaine et de la richesse des peuples ses efforts et ses encouragements. Je vois, par une de ces magnifiques brochures, que la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec voudrait que l'encouragement agricole prit la forme d'un édifice de l'agriculture au Parc de l'Exposition, un édifice où seraient centralisés tous les services de l'industrie agricole. Je n'ai pas eu le temps de parcourir en entier le pamphlet en question, et j'ignore, du moins quant aux détails, la nature exacte du projet dont il s'agit. Je sais, toutefois, que mon collègue, l'honorable Ministre de l'Agriculture a eu l'occasion, l'année dernière, et ce matin encore, de faire ici même, à l'Exposition, certaines déclarations en rapport avec ce projet. L'honorable M. Caron, j'en suis certain, est plus au courant du projet en question, que je ne le suis moi-même. Je n'ai donc rien à retrancher des déclarations de mon honorable collègue, (appl.) et je n'ai que peu de chose à y ajouter, du moins pour le moment. Je ne répudie rien de ce qu'a dit l'honorable Ministre de l'Agriculture. (appl.)

Judicieux conseil

Tout au plus, ai-je maintenant l'intention d'ajouter un simple conseil, si vous me le permettez, et c'est celui-ci: Je sais, Messieurs les Commissaires, qu'il peut y avoir des critiques de l'oeuvre que vous poursuivez, parce que je sais que c'est le propre de toute oeuvre de grande envergure comme de tout ce qui s'élève de faire naître des critiques. D'ailleurs, essayer de satisfaire tout le monde est une impossibilité. Ce que je voudrais vous dire à ce sujet, c'est de ne pas vous arrêter à la critique, je veux dire à la critique vaine de ceux qui sont contents de rien ni de personne. Quelque bonne volonté que l'on déploie, il est toujours impossible de satisfaire tout le monde. Quand on est à la tête d'une institution comme celle que vous dirigez si habilement, on a assez de caractère pour ne pas s'arrêter aux vaines critiques. Pour ma part, laissez-moi vous rendre ce témoignage que vous avez noblement fait ce que vous avez fait. Peu importent les paroles, puisqu'en défi-

native, ce sont les actes qui comptent et qui restent. Pour ma part, je suis franchement heureux de constater que l'Exposition Provinciale de Québec, quoique jeune, a déjà fait ses preuves, et qu'elle a contribué plus que quoi que ce soit à donner dans cette province l'élan agricole qui se fait sentir, et que l'on remarque depuis la tenue régulière de l'Exposition, c'est-à-dire depuis 6 ou 7 ans. "L'Année des bonnes routes", l'Année de l'élan agricole", et "l'Année du retour à la terre" ont fait époque dans les annales agricoles de cette province, et il en sera de même, j'en suis certain, de l'année 1917, "l'Année des souvenirs". Plus que tout autre, les Commissaires de l'Exposition Provinciale de Québec nous ont aidés à travailler à la prospérité de la Province.

L'appui du gouvernement

Messieurs les Commissaires, s'il nous est permis de vous alder à mener à bonne fin l'oeuvre que vous caressez, je vous prie de compter sur notre entière bonne volonté et sur notre effective coopération. (appl.) Dans l'avenir, comme dans le passé, chaque fois que les Commissaires de l'Exposition Provinciale de Québec entendront pousser à la roue du progrès agricole, ils pourront avoir la certitude que le Gouvernement de cette province, que mon collègue le Ministre de l'agriculture et que moi-même tout particulièrement, nous saurons leur accorder toute l'assistance et tout le support qu'ils sont en droit d'attendre de nous. (appl.)

Voilà, Messieurs, ce que j'avais à dire. Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu apporter à mes remarques. Messieurs les Lauréats, vous allez retourner dans vos familles. Pour ma part, je suis enchanté d'être venu de nouveau en contact avec vous, et d'avoir été si aimablement invité à vous dire ces quelques mots. C'est dans des réunions comme celle-ci que les gouvernants trouvent l'inspiration de leurs meilleurs actes. Quant à vous, puissiez-vous avoir puisé dans les fêtes d'aujourd'hui auxquelles vous avez été spécialement conviés, de nouveaux motifs et une ardeur nouvelle pour continuer l'oeuvre que vous avez si admirablement poursuivie jusqu'ici, oeuvre qui vous a valu tous les succès que nous admirons et dont nous vous félicitons, et tous les triomphes dont vous êtes les dignes objets. (longs applaudissements et ovation de la part de l'enthousiaste assistance.)

A L'AGRICULTURE

L'honorable Premier Ministre, dit M. Cannon, ne nous a pas, il est vrai, fait de promesse formelle, mais il nous a clairement laissé entendre que le projet que nous caressons d'avoir au parc de l'Exposition, un Palais de l'Agriculture, est loin de le laisser indifférent. L'honorable Premier Ministre ne nous a pas fait de promesse formelle, mais il nous a laissé entendre qu'au lieu de promesse, ses

actes sauraient répondre à notre attente. Je le remercie de cet espoir très vif qu'il vient de faire naître en nous et j'en demande acte, pour employer le langage du Palais.

J'inviterai maintenant à parler l'honorable Ministre de l'agriculture et que Messieurs les Lauréats seront certainement heureux d'entendre. Je suis certain qu'en ce qui concerne ce projet d'un Palais du Mérite Agricole, les déclarations de l'honorable Ministre de l'Agriculture seront aussi encourageantes que celles de l'honorable chef du Gouvernement.

Nous avons tous hâte d'entendre l'honorable Ministre de l'Agriculture, le grand chef du Mérite Agricole, Je l'invite donc à porter la parole.

De vives acclamations accueillent l'honorable M. Caron.

L'HONORABLE JOS. ED. CARON

De nouveau, l'honorable Ministre condescend de bonne grâce au désir du président des fêtes, et qui est un écho des sentiments de l'assistance.

"Je crains fort de m'être compromis, dit en souriant l'honorable M. Caron, car, on pourrait supposer que mes déclarations en ce qui concerne la construction d'un Palais de l'agriculture ont engagé largement le crédit provincial. Cependant, j'y ai été bien prudemment. J'ai fait des restrictions. Je constate, heureusement, que l'honorable Premier Ministre ne m'a pas répudié, bien au contraire. Je l'en remercie. (appl.) Je le remercie également des bonnes paroles qu'il a eues à mon égard, et j'ajoute que les progrès agricoles qu'il m'attribue sont dûs au Gouvernement tout entier, et en particulier à l'honorable Premier Ministre lui-même. (appl.)

L'orateur, comme Sir Lomer Gouin, s'empresse de reconnaître que l'Exposition Provinciale de Québec a certainement droit à des félicitations, principalement pour le magnifique Palais Central qu'elle vient d'ériger, et pour les fêtes du Mérite Agricole. "Vous avez continué l'oeuvre de Mercier, déclare le Ministre, et vous en avez fait l'une des institutions les plus belles de la Confédération, l'une de celles dont notre province doit s'enorgueillir le plus.

Une institution unique

En ce qui concerne la célébration du Cinquantenaire de la Confédération, que, pour certaines raisons, l'on a dû omettre, l'honorable M. Caron déclare que la Commission de l'Exposition a eu raison. Toutefois, ajoute-t-il, ce Cinquantième anniversaire doit être toujours dans l'idée de tous les Canadiens. Après tout, que l'on pense ce que l'on voudra ailleurs de nous, cela n'empêchera pas la province de Québec d'avoir son mérite, et nous, d'être ce que nous sommes.

Je voudrais voir ici aujourd'hui tous nos détracteurs, s'écrie l'orateur. On verrait si nos cultivateurs ne sont pas aussi distingués ni aussi avancés, aussi progressifs dans la province de Québec que dans toutes les autres provinces de la Confédération. Le Mérite Agricole, par exemple, n'appartient qu'à la seule province de Québec, et c'est un honneur pour nous. Je l'affirme en toute sincérité, dans nulle autre province de la Puissance, on ne saurait trouver des réunions de cultivateurs aussi distingués et aussi intelligents que dans la présente réunion du Mérite Agricole.

Le comté de Nicolet vient de se distinguer d'une façon éclatante, dit l'honorable M. Caron, par son Lauréat de la Médaille d'Or, M. Descôteaux. Permettez-moi, pour vous prouver que nous sommes loin d'être inférieurs à qui que ce soit, de vous citer un autre fait qui est encore tout à l'honneur du comté de Nicolet. Je veux mentionner qu'il y a deux ans, M. Fournier, de Gentilly, obtint à la grande Exposition de Toronto les premiers prix dans l'industrie laitière. Remarquez-le bien, ce concours, ouvert à tous les fabricants du Canada, était jugé par des juges de Toronto, qui n'avaient par conséquent, aucune raison de se montrer bien tendres à notre égard. L'an dernier, et il y a deux ans, nos fabricants de beurre ont remporté la plupart des premiers prix à Toronto, et soyez-en certains, il en sera de même encore cette année. (1) (appl.)

Et puisque je parle d'industrie laitière, vous me permettrez bien de rappeler que dès 1892, dans leur rapport annuel, les juges du Mérite Agricole déclaraient que nous devions, pendant de nombreuses années, diriger nos efforts vers cette industrie. Nous la considérons, disaient-ils, comme la base de toute bonne culture dans notre province. Cette politique d'encouragement pour l'industrie laitière, nous l'avons poursuivie constamment. C'est cette politique qui nous a tant aidés dans nos progrès agricoles; c'est elle qui nous permet aujourd'hui non seulement de répondre victorieusement à nos détracteurs, mais de les battre sur leur propre terrain.

Mais ces succès, continue l'honorable M. Caron, comme tous les autres succès que nous remportons dans les autres branches de l'industrie agricole, et que nous remarquons tous les ans à l'Exposition Provinciale de Québec, sont dus à l'esprit de coopération, à l'ambition éclairée et à l'intelligence de nos cultivateurs, qui, contrairement à ce que l'on peut prétendre en certains milieux, ne rejettent pas les enseignements de la science et qui comprennent admirablement leur devoir. Les cultivateurs ont su accepter les lois progressives que nous avons mises en force; les cultivateurs ont leur grand mérite et ont droit à toutes nos félicitations.

La Colonisation intensive

D'autre part, je dois dire que l'agriculture reçoit ici chaque année une consécration qui lui donne des ailes. Nous nous réunissons ici pour aimer mieux la terre; et quand je parle de la terre,

(1) Cette prédiction s'est en effet réalisée.



DUR GLORIFIER
DIG NEMENT UTILEMENT
LE L'ORDRE DE CHEVALERIE
L'AMERIQUE DU NORD
LES LAUREATS
MERCREDI 5 SEPTEMBRE
HOISSENT OFFICIELLEMENT
LE SITE DU
AIS DU MERITE AGRICOLE

L'honorable Jos. Ed. CARON,
Ministre de l'Agriculture de la Pro-
vince de Québec - Ex-officio
Laureat de Très Grand Mérite Ex-
ceptionnel de l'Ordre du Mé-
rite Agricole.



et du sol national, je ne songe pas seulement aux vieilles terres où s'est usée la force de nos ancêtres, mais je songe tout autant sinon davantage aux terres nouvelles, aux terres de l'Abitibi, du Lac S. Jean, ou de la Métapédia, qui réclament des bras, toujours plus de bras. Ne pas avancer, c'est reculer; il faudrait défricher davantage encore et augmenter le domaine de nos devanciers. De toute nécessité, il faut que les cultivateurs comprennent leur devoir de l'heure présente. Il faut coloniser encore plus; il faut produire deux, trois, cinq fois plus. Nos récoltes actuelles, dit-on, valent 100 millions; il faut que dans cinq ans, la valeur de nos récoltes soit deux, trois et cinq fois plus élevée. Les fils de cultivateurs se doivent à leur province et à leur race de ne pas abandonner la terre. Même, si le patrimoine qui leur est légué ne suffit pas à l'ardeur de leurs muscles, alors, qu'ils s'empressent d'aider coloniser les belles plaines de l'Abitibi, les fertiles plateaux de la Métapédia ou les bords si productifs du Lac S. Jean. Ainsi, ils aideront à la province de Québec à augmenter son bonheur, sa force et sa grandeur.

Bienfaisante coopération

Parlant de l'intérêt que portent à l'agriculture les diverses classes de la société, l'honorable M. Caron déclare : "Hélas, il y a dix ou vingt ans, nous n'aurions pas vu ce que nous voyons aujourd'hui. Ce n'est que depuis quelques années que l'on semble acquérir la certitude que c'est de la classe agricole que nous viendra le salut. Toutes les classes de la société se rallient à la classe agricole et l'encouragent. Nous voyons maintenant des gens occupant de hautes positions sociales s'occuper de l'agriculture et en faire le premier article de leur programme. Hommes de loi, membres du clergé, industriels, hommes d'affaires, commerçants, tous considèrent maintenant l'agriculture comme l'industrie maîtresse et tous ont les yeux sur le cultivateur. Ne voyons-nous pas ici aujourd'hui, parmi les Lauréats, Lauréat très distingué lui-même, M. l'abbé Côté, curé de S. Alexis de Métapédia ? Je salue en lui, non seulement l'un des premiers lauréats de la Médaille d'Argent en 1917, mais le représentant de tout notre clergé, qui a toujours fait sa grande part dans la diffusion de la bonne semence.

L'honorable M. Caron réitère ses remerciements à l'adresse des Commissaires de l'Exposition, pour le vif intérêt qu'ils portent à l'agriculture. Il est sur que les cultivateurs reviendront ici chaque année, et que chaque année, les progrès de l'Exposition seront considérables. Le Gouvernement est derrière vous et vous appuie, dit l'orateur, aux Commissaires de l'Exposition. (appl.)

Enfin, l'honorable Ministre termine en exprimant l'espoir que tous les Lauréats se retrouveront ici l'an prochain. (longs applaudissements.)

~~~~~ AU CLERGE ~~~~~

**M. Cannon.**—Messieurs, j'invitais il y a un instant M. Descôteaux à répondre à la santé du Mérite Agricole, tâche dont il s'est acquitté avec succès. Nous avons au milieu de nous plusieurs Lauréats qui pourraient également porter la parole avec grand avantage. Je ne puis les inviter tous, mais, entre autres, je remarque M. l'abbé Côté, de S. Alexis de Métapédia, l'un des premiers Lauréats de la Médaille d'Argent de cette année, et le premier membre du clergé appelé à recevoir les honneurs conférés par le Mérite Agricole.

Le clergé a toujours joué en notre pays un rôle de tout premier ordre, lorsqu'il s'est agi de colonisation et d'agriculture. Partout où existe un beau mouvement, on est toujours certain de retrouver l'heureuse influence de notre digne clergé. C'est donc pour nous une faveur insigne que d'avoir au milieu de nous, à l'Exposition, M. l'abbé Côté. On se demande peut-être comment il se fait que nous n'ayons pas eu l'occasion de compter auparavant des membres du clergé dans la belle institution du Mérite Agricole. C'est, sans aucun doute, parce que Messieurs les Membres du clergé, obéissant à une habitude qu'on ne saurait leur reprocher, tiennent toujours à être à la peine plutôt qu'à l'honneur, et qu'ils sont généralement enclins à se laisser aller à une trop grande modestie. L'exemple est heureusement donné. Espérons qu'il sera suivi fréquemment, et que les Lauréats du Mérite Agricole se recruteront, nombreux, dans les rangs du clergé.

Rien ne m'est plus agréable, maintenant, que d'inviter M. l'abbé Côté à répondre à la santé réunie du Clergé et du Mérite Agricole. (appl.)

**M. l'Abbé Louis F. COTE**

Le digne curé de S. Alexis de Métapédia se dit flatté de ce que l'on veuille bien mettre le clergé en vedette. J'ai tenu, dit-il, à entrer dans ce concours du Mérite Agricole. Cet honneur, cependant, ajoute-t-il, je ne m'en suis pas préoccupé pour moi-même personnellement, mais afin de rappeler que le clergé n'est pas aussi indifférent qu'on pourrait le croire à l'égard de l'agriculture. De sorte que la décoration que l'on m'a remise il y a quelques instants me semble plutôt destinée à tout le clergé, et j'oserais dire que je récolte aujourd'hui la semence de tous. Messieurs, dans cette récompense que j'ai reçue, vous devez voir, il me semble, la récompense des efforts du clergé en ce qui concerne l'agriculture.

Si on feuillette l'histoire des premiers siècles de notre humanité, on constate que les patriarches et les pasteurs s'occupaient de l'agriculture et des troupeaux. Plus tard, après l'avènement du Christ, au Moyen Age, on voit les communautés de moines défricher les vastes plaines de l'Europe et répandre dans les masses populaires la science agricole. La croix, l'épée et la charrue ont toujours été les grands instruments qui ont assuré le maintien et le développement de la civilisation.

Lorsqu'on étudie les premiers temps de l'histoire de la Nouvelle-France, ce sont les religieux que l'on voit toujours aux premiers postes, fondant la mission, groupant autour du clocher les colons et les laboureurs, les dirigeant, les éclairant de leurs conseils prudents, les encourageant à se cramponner au sol. Dans toutes les paroisses, nous voyons le prêtre au milieu de son peuple, s'occupant de son ministère, et de faire progresser l'agriculture. C'est dans le sol que nous avons puisé notre richesse et notre force; c'est au sol que nous devons nous cramponner de plus en plus, parce que c'est grâce au sol que nous pourrions attendre le mieux les destinées auxquelles nous sommes appelés par la divine Providence.

Parlant encore de l'influence du clergé, Monsieur l'abbé Côté déclare que le clergé n'est pas seulement colon, mais qu'il est en faveur de l'agriculture progressive, basée sur l'expérience. Il déclare de nouveau qu'il est très sensible à ce qu'un prêtre, pour la première fois, ait l'honneur d'être décoré des insignes du Mérite Agricole, et ajoute que le clergé d'aujourd'hui ne fait que continuer les nobles traditions du clergé d'autrefois. (appl.)

#### ~~~~~ NOS LEGISLATEURS ET LE MERITE AGRICOLE ~~~~~

**M. Cannon** :—Parmi les principaux hommes d'affaires qui ont occupé leurs loisirs à l'amélioration de l'agriculture en cette province, nul n'a remporté de plus vif succès que M. William Power, le député de Québec-ouest au Parlement Fédéral, dont le troupeau de bétail canadien vient justement d'être primé à l'Exposition Provinciale.

De toutes les branches de l'industrie agricole, l'élevage est celle dont s'occupe le plus Monsieur Power, dont la ferme, à S. Pacôme, fait l'admiration et l'instruction de tous ceux qui la visitent.

Monsieur Power est un grand ami de notre Exposition et de l'industrie agricole, et il lui sera agréable, sans doute, de nous dire quelques mots. (appl.)

#### M. William POWER, M.P.

M. Power déclare tout d'abord que la dernière fois qu'il eut l'occasion de parler en public, ce fut à Ottawa, au Parlement Fédéral. Malheureusement, en ce temps-là, au Parlement, ajoute M. Power, faisant allusion à la loi dite de clôture, il ne nous était pas permis de parler pendant plus de 20 minutes. Je ne dis pas cela parce que j'ai l'intention de parler bien longtemps, mon habitude étant de faire des discours très brefs, mais simplement pour vous signaler que tout change avec le temps et l'espace.

En effet, tout change avec le temps et l'espace. Autrefois, par exemple, l'agriculture n'était pas en honneur comme aujourd'hui. Le Gouvernement de Sir Lomer Gouin fait aujourd'hui pour les cultivateurs ce qui n'a peut-être jamais été fait auparavant.

Je le dis en Anglais, mais je suis certain que presque tous ceux qui sont ici me comprennent, la race canadienne-française en autant qu'il s'agit d'agriculture, est égale à toute autre, spécialement la population de la province de Québec.

Il n'y a pas très longtemps, dans un voyage que je faisais en Angleterre, où je devais rencontrer mes trois fils qui sont enrôlés, j'entendais des financiers et les hommes d'affaires déclarer que la situation financière de la province de Québec était magnifique et que cela était dû à l'agriculture de notre province. Ça été un orgueil pour moi d'entendre cet éloge dans la bouche des hommes d'affaires de l'autre côté.

### Pratiquons l'élevage

Pour ma part, continue M. Power, je m'intéresse surtout à l'élevage, parce que je considère que l'élevage d'animaux de race pure est excessivement rémunérateur à tous les points de vue. La plupart des terres cultivées ou cultivables dans cette province conviennent aux pâturages, et je crois que l'orientation de notre politique agricole vers l'industrie de l'élevage ne saurait être qu'excessivement profitable.

La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, je dois le dire ici, fait beaucoup pour améliorer l'industrie de l'élevage, en accordant des prix substantiels, et en donnant aux cultivateurs qui visitent l'Exposition Provinciale de Québec l'occasion d'établir la comparaison entre les animaux exposés, tout en se renseignant sur les races d'élevage les plus propices à nos climats. Si j'avais un conseil à donner aux lauréats du Mérite Agricole, ce serait de visiter chaque année le département des animaux de l'Exposition Provinciale.

Messieurs, je vous remercie de votre bonne attention. (appl.)

**M. Cannon** :—Le comté de Lotbinière s'est beaucoup distingué, cette année, par le nombre de ses lauréats. M. J.N. Francoeur, le député de ce comté est ici présent. Il pourrait sans aucun doute nous dire quelques mots et nous intéresser. Je le prie donc de bien vouloir nous faire l'honneur de porter la parole.

### M. J. N. FRANCOEUR, M.P.P.

Le député de Lotbinière voit dans l'agriculture le rempart de notre peuple, la source principale de notre richesse, la sauvegarde toute naturelle de nos traditions les plus chères. Il exprime l'opinion que les régiments qui à l'heure actuelle méritent le plus de décorations sont les régiments de cultivateurs.

La tâche du cultivateur, quelque poétique qu'elle soit, est rude, difficile, et demande un grand déploiement de courage. Monsieur Francoeur paie un beau tribut d'hommages à tous ces vaillants cultivateurs qui font la force de la race dont ils assurent la persistance.

Les cultivateurs sont des soldats, de véritables soldats, s'écrie

# Un Groupe de Législateurs



M. Wm.  
POWER  
M.P.

M. Louis  
LETOURNEAU  
Député de  
Québec  
Est.



M.  
J.N.  
FRANCOEUR  
Député de  
Lotbinière



M.  
Arthur TRAHAN  
Député de  
Nicolet.

à  
l'Exposition  
Provinciale  
de Québec



M.  
Elisée  
THERIAULT  
Député de l'Islet.



M.  
Hector  
LAFERTE.  
Député de  
Drummond.

le député de Lotbinière. Si les soldats qui luttent sur le sol d'Europe repoussent les barbares, les cultivateurs luttant sur le sol de notre pays, repoussent un ennemi non moins redoutable: la famine. Grâce à eux, l'humanité vit, l'humanité progresse encore.

Ici, dans notre province, comme l'a fait remarquer l'honorable Ministre de l'Agriculture, la culture du sol se fait au milieu des plus grands avantages, par suite d'une politique éclairée et suivie guidant dans leurs travaux les cultivateurs. Les cultivateurs de la Province de Québec n'ont pas à envier le sort de leurs confrères des autres provinces puisque les conditions dans lesquelles ils travaillent sont pour le moins aussi avantageuses. Monsieur Francoeur se dit heureux d'être membre de l'Assemblée Législative, et de pouvoir seconder le Gouvernement actuel, lorsqu'il s'agit de préparer les Lois ou d'accorder des subventions de nature à aider les cultivateurs.

Enfin, Monsieur Francoeur s'estime heureux d'être le représentant d'un comté qui se distingue tout particulièrement en Agriculture. Au dernier concours du Mérite Agricole, douze cultivateurs de Lotbinière ont remporté la palme; peu de comtés, dans toute la région du dernier concours, peuvent se vanter d'avoir à leur crédit un aussi grand nombre de Lauréats.

**M. Cannon** — J'ai le plaisir de voir ici, dans la personne de M. Elisé Thériault, un de mes collègues de l'Assemblée Législative. M. Thériault représente le beau comté de l'Islet, un comté qui s'est déjà distingué en fournissant à la province deux ministres de l'Agriculture très remarquables. M. Thériault, lui-même fils de cultivateur, a fait au Ministère de l'Agriculture un "stage" qui l'a admirablement qualifié pour la haute position qu'il occupe, et pour nous parler maintenant en connaissance de cause.

Ce n'est pas tout. M. Thériault a de plus l'honneur et l'insigne privilège de siéger au Conseil Municipal de Québec. Comme tel, il a son mot à dire, — tout au moins son vote à donner, — lorsqu'il s'agit des subventions que réclame l'Exposition. Il nous est donc doublement précieux de cultiver les bonnes grâces de notre ami M. Thériault, et nous avons un double intérêt de l'entendre.

Monsieur, vous avez la parole : (appl.)

**M. Elisé THERIAULT, M.P.P.**

En débutant, le jeune et brillant député du comté de l'Islet à la Législature se dit heureux d'être fils de cultivateur, d'avoir vécu d'instructives années au Département Provincial de l'Agriculture, et de représenter un magnifique comté agricole, comme a bien voulu le mentionner M. le Président du Banquet.

M. Thériault, d'autre part, considère également comme une grande joie de sa vie d'avoir été élu membre du Conseil Municipal de la Cité de Québec. Il est vrai, s'empresse d'ajouter l'orateur, qu'il existe certaines divisions au Conseil Municipal, (rires) mais lorsqu'il s'agit de voter des crédits pour le maintien et l'avancement de l'Exposition et des œuvres qu'elle poursuit, comme le Mérite Agricole, toutes les dissensions disparaissent, et la plus grande unanimité règne.

Comprenant la grandeur de la tâche qui leur incombe, comme représentants de la plus vieille cité du continent, et de la plus vieille province agricole de la Confédération, les échevins de la cité de Québec sont tous parfaitement d'accords, lorsqu'il s'agit de faire grandir des institutions comme l'Exposition Provinciale de Québec, institution qui aide au développement de la cité, et dont les bien-faisants effets rayonnent sur toute la province.

M. Thériault, comme député, s'engage à appuyer auprès de ses collègues de l'Assemblée Législative, toute demande qui sera faite par le Conseil Municipal ou la Commission de l'Exposition, pour venir en aide à celle-ci. (appl.)

De toutes les importantes demandes qui seront formulées dès la prochaine session, nulle ne saurait évidemment revêtir une importance plus grande que celle relative à la construction au Parc de l'Exposition d'un Palais de l'Agriculture destiné à la fois à accommoder convenablement les exposants de l'industrie agricole, et à glorifier Louis Hébert, de pieuse mémoire, et le Mérite Agricole, cette unique chevalerie existante sur le sol d'Amérique.

M. Thériault exprime l'espoir que le Gouvernement dont Sir Lomer Gouin est le si digne chef, non seulement verra d'un bon oeil la requête en question, mais qu'il finira par y faire droit. (appl.) L'honorable M. Caron qui reconnaît l'opportunité du projet, et qui est avant tout un homme d'action, saura sans doute, pour sa part, donner un bon coup d'épaule à la roue. (appl.)

M. Thériault termine par un bel éloge de l'agriculture. (appl.)

M. Cannon :—Celui que je prierais maintenant de nous dire quelques mots, quoique jeune, ne vous est pas inconnu. Du moins, sa haute réputation d'orateur élégant, habile et disert, vous a sans doute été signalée déjà. Je veux parler de notre brillant ami, M. Hector Laferté, l'éloquent député du grand comté agricole de Drummond au Parlement de Québec. Les succès oratoires de M. Laferté sont déjà très nombreux; il saura certes les soutenir cette fois encore. (appl.)

M. Hector LAFERTE, M.P.P.

L'éloquent député de Drummond, qui représente un comté agricole, et qui s'est toujours si vivement intéressé à l'agriculture, au point que les directeurs de l'Exposition Provinciale le prièrent au cours de la dernière exposition de se faire leur interprète à la prochaine session, est beaucoup acclamé, lorsqu'il se lève pour adresser la parole.

Tout en étant le Benjamin de la Législature et bien qu'avocat de profession, il prouve ses connaissances en agriculture et, fidèle à la politique qu'il a suivie depuis son entrée dans la vie publique, il prêche le retour à la terre et encourage particulièrement les jeunes à rester attachés au sol natal.

Il cite l'exemple de quatre finissants du Séminaire de Nicolet, qui, il y a quelques années, et bien qu'ayant complété leurs cours d'études avec succès, ne craignirent pas de se diriger vers la terre

et d'embrasser la noble profession du cultivateur. Ceux, ajoute-t-il, qui ont encore présentes à l'esprit les belles pages de Gérin-Lajoie, dans son roman "Jean Rivard", ne peuvent manquer de se rappeler que "la carrière de ces agriculteurs sera certainement plus fructueuse et plus méritoire que celle des hommes politiques, dont les jours se consomment souvent, hélas! dans de vains efforts pour éviter les traits de l'envie et conserver la faveur populaire."

Sans doute, il faut féliciter ceux des nôtres qui s'en vont là-bas au-delà des mers, combattre en faveur des alliés pour le triomphe de la civilisation, mais, s'il importe d'assurer la victoire finale, il faut penser à l'avenir et ne pas perdre de vue que lorsque la guerre désastreuse qui ensanglante l'Europe sera terminée, notre province aura besoin plus que jamais de cultivateurs instruits et intelligents; et tous ceux qui veulent l'avancement et le progrès de notre pays ne peuvent mieux faire que d'encourager ceux qui ont des dispositions pour l'agriculture à persévérer dans cette bonne voie.

L'orateur félicite en passant le lauréat du Mérite Agricole, cette "Chevalerie de la Légion d'Honneur du cultivateur" et ajoute que si le comté de Drummond avait concouru cette année, il aurait remporté la palme, mais que ce n'est que partie remise.....

Dans une péroraison superbe, M. Laferté soulève l'enthousiasme de tous ses auditeurs et il est chaudement félicité par Sir Lomer Gouin et par plusieurs personnages distingués. (appl.)

M. Cannon :—Nous avons eu ce matin le plaisir d'entendre M. Trahan, député de Nicolet, le député du Lauréat de la Médaille d'Or de cette année. Je le prierai de nouveau de nous dire quelques mots.

#### M. Arthur TRAHAN, M.P.P.

Le député de Nicolet à la Législature reprend avec éloquence le thème favori qu'il a développé au Temple Grec, savoir, la nécessité pour les peuples alliés, et en particulier pour le peuple canadien, de produire davantage pour assurer aux armées alliées et aux peuples alliés l'alimentation nécessaire. Actuellement, dit-il, dans les pays d'Europe, des millions et des millions d'hommes ne sont occupés qu'à détruire ou à tuer leurs semblables. Jadis, ces hommes travaillaient dans les villes ou dans des champs, faisant le bonheur de leur propre famille et de leurs compatriotes. Leurs efforts étant dirigés maintenant vers la destruction et non vers la production, il appartient à ceux qui vivent dans une atmosphère de paix comme nous de faire produire au sol tout le rendement possible. C'est une manière excessivement louable de faire notre part et d'assurer le triomphe de la justice, de la civilisation et de la liberté.

De nouveau, M. Trahan réitère ses appréciations à la fois flatteuses et bien méritées à M. et Mme Descôteaux, de même qu'à tous les autres Lauréats de 1917.

Enfin, l'orateur redit les gloires agricoles du comté de Nicolet, et reprend son siège au milieu des applaudissements.



**M. Cannon** :—Messieurs, nous avons entendu des hommes d'état, des législateurs, des hommes de loi, des cultivateurs, des avocats, un membre du clergé. Nous allons avoir le plaisir, maintenant, d'entendre un législateur doublé d'un homme d'affaires, dont les judicieux conseils ne pourront que nous être profitables.

Monsieur Louis Létourneau, puisque c'est lui que je prierai de porter la parole, est député de Québec-Est à la Législature. C'est un des titres dont il est justement fier. Mais, à ce titre de député, dont il s'honore et qui l'honore, M. Létourneau joint celui d'être "un self-made man", un homme qui, parti bien modestement au bas de l'échelle, a su, par une inlassable énergie, en gravir sûrement les degrés, et atteindre dans le monde des affaires et la vie publique un poste des plus enviables.

L'agriculture, répétons-nous souvent à l'Exposition Provinciale de Québec, n'est plus une question de routine; elle doit être, de plus en plus, une question d'affaires, devant être conduite sur un véritable pied d'affaires. Monsieur Létourneau, qui est un homme d'affaires, saura donc nous intéresser. C'est pourquoi, je ne retarderai pas plus longtemps le plaisir que vous allez avoir de l'entendre.

**M. Louis LETOURNEAU, M.P.P.**

Le député de Québec-Est se dit touché du bel éloge que vient de lui décerner Monsieur le Président du Banquet. "Il est vrai que j'ai eu quelques succès, dit-il, dans les affaires, mais ces succès, je les dois tout autant à mes amis qu'à mon travail personnel."

Monsieur Létourneau éprouve beaucoup de plaisir à se trouver présent au milieu d'une si belle réunion des membres d'une institution fondée par Mercier et destinée à promouvoir le progrès de la province de Québec. L'enseignement et l'agriculture étaient particulièrement chers à Mercier, et c'est une joie ajoutée l'orateur, que nous puissions constater que ces deux causes sont non moins profondément chères à Sir Lomer Gouin, l'habile pilote qui a succédé à Mercier, et qui dirige avec autant de fermeté que de tact la barque de la Province de Québec.

Le député de Québec-Est, qui connaît bien Québec et qui est bien au courant des besoins de Québec, félicite chaudement les Commissaires de l'Exposition Provinciale de Québec pour l'orientation qu'ils ont su donner à leurs efforts en ce qui concerne l'agriculture. Il se dit heureux, comme citoyen de Québec, de voir l'essor qu'a pris l'Exposition depuis quelques années. Comme le fait remarquer Sir Lomer Gouin, les échevins de la ville de Québec ainsi que les Commissaires de l'Exposition ont pu sembler téméraires lorsqu'ils tracèrent le programme de l'avenir. Cependant, en face des possibilités que réserve l'avenir ce programme n'aura jamais trop d'envie, et l'exécution n'en sera jamais trop hâtée. Le magnifique Palais Central où sont tenues les présentes assises témoigne du bel esprit public qui règne à Québec; il est en même temps la démonstration frappante de l'importance de l'Exposition Provinciale. On sera sans doute appelé à faire encore des dépenses considérables

pour assurer à l'Exposition Provinciale le caractère de permanence qu'elle doit avoir pour remplir son objet et parvenir à ses fins. Le plus tôt ces travaux permanents se feront, le mieux ce sera. Je ne doute pas que Sir Lomer Gouin et ses honorables collègues du Ministère qui ont à plusieurs reprises démontré à tous les citoyens de la Province de Québec l'intérêt qu'ils portent à la grande et noble classe des agriculteurs de qui dépend la prospérité de notre province, ne soient bien disposés à l'égard de la construction prochaine d'un Palais du Mérite Agricole, si comme j'ai lieu de l'espérer les conditions financières de la province le permettent. Sir Lomer Gouin se dévoue pour la cause de l'enseignement, et il comprend mieux que tout autre qu'un édifice moderne exclusivement destiné à l'agriculture, l'Exposition Provinciale, serait un foyer de science agricole, une véritable université où les cultivateurs viendraient se renseigner. C'est pourquoi j'ai confiance que votre demande, Monsieur le Président et Messieurs les Commissaires, votre demande, qui a déjà été bien accueillie, ne restera pas sans suite. Pour ma part je crois que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre province, doivent unir leurs efforts pour aider à la réalisation de projets tendant à promouvoir les intérêts agricoles.

Monsieur Létourneau termine par un magnifique éloge des lauréats du Mérite Agricole et de l'agriculture en général.

#### ~~~~~ A LA CITE DE QUEBEC ~~~~~

**M. Cannon** :—Nous aurions grandement tort, dans une circonstance comme celle-ci, d'oublier les contribuables de la cité de Québec, puisque ce sont eux qui ont consenti à la municipalisation de l'oeuvre importante de l'Exposition, et puisque, d'autre part, ils sont vivement intéressés à l'agriculture. En effet, les contribuables de notre cité ont tout intérêt à ce que la production agricole, principalement dans le district, soit abondante, et que les prix ne soient pas exorbitants. N'allez pas croire, Messieurs les cultivateurs, que nous vous imputons le blâme parce que nous payons excessivement cher les produits de la ferme. Nous savons qu'une grande partie des profits réalisés sur la vente de vos produits va dans la poche de l'intermédiaire. Apportez donc autant que possible vous-mêmes vos produits à la ville, et vendez-les directement aux consommateurs; vous-mêmes et les consommateurs y gagnerez considérablement.

L'Exposition Provinciale de Québec et les grands mouvements agricoles qu'elle suscite n'ont pas de meilleurs amis que ceux qui sont aujourd'hui à la tête des affaires municipales. Nous avons présentement au milieu de nous le premier magistrat de la cité de Québec: J'ai nommé Son Honneur le Maire Lavigueur. Je le prie donc de nous faire le plaisir de nous adresser la parole. (appl.)

**Son Honneur le MAIRE de QUEBEC, M. H. E. LAVIGUEUR**

Monsieur le Président,  
Messieurs les Membres de la Commission,  
Mesdames et Messieurs,

Nous saluons aujourd'hui l'Ordre très distingué du Mérite Agricole, fondé il y a vingt-sept ans par le regretté Premier Ministre Mercier, organisé par lui en collaboration avec l'honorable Colonel Rhodes, alors Ministre de l'Agriculture

Cette journée est consacrée à honorer la noble profession de l'agriculteur représentée spécialement par les plus illustres de ses membres, je veux dire les Lauréats du Mérite Agricole, c'est-à-dire ceux d'entre les agriculteurs qui ont obtenu la plus haute récompense qu'il soit dans les attributions du Gouvernement de la province de leur décerner.

Le Maire de Québec n'a pas mission ni les qualités voulues pour faire l'éloge de l'agriculture et il laisse à des voix plus éloquentes et plus compétentes que la sienne le soin de s'acquitter de ce devoir.

Mais comme premier magistrat de la capitale de cette province, et citoyen urbain jouissant de tous les avantages que procure la résidence dans une ville, le maire de Québec peut bien dire combien ses citoyens apprécient le travail, l'intelligence, le dévouement de la classe agricole dont le labeur dur et persévérant fait germer les riches moissons qui apportent l'abondance dans nos foyers.

Et par devoir de justice et de reconnaissance nous applaudissons de tout coeur aux honneurs rendus au cultivateur. Aussi est-ce avec bonheur que nous recueillons la proposition qui nous est soumise d'honorer spécialement aujourd'hui l'agriculture dans la personne des Lauréats du Mérite Agricole.

#### **Hommage au fondateur**

On ne peut assez louer l'heureuse inspiration qui a poussé le regretté Premier Ministre, l'honorable Monsieur Mercier, à instituer l'Ordre du Mérite Agricole pour récompenser les cultivateurs. Il en avait conçu l'idée en visitant la France, où cet Ordre occupe une place d'honneur dans les récompenses décernées par l'autorité suprême. Et fier d'emprunter à notre ancienne mère Patrie une si haute et une si noble institution, il fit accepter par notre Législature la fondation de l'Ordre du Mérite Agricole qui a célébré ses Noces d'Argent en 1915.

Nos agriculteurs ont hautement apprécié cet hommage rendu à leur noble profession et chaque année une médaille d'or et de nombreuses médailles d'argent et de bronze et d'autres distinctions honorifiques ont signalé au monde les mérites des candidats qui se sont présentés aux concours annuels.

Ces honneurs ont été distribués dans toutes les régions agricoles de la province. Cette année la Médaille d'Or est décernée à Monsieur Joseph Descôteaux, cultivateur de Ste Monique, Co. de Nicolet, à qui je présente, comme maire de Québec, les félicitations cordiales des citoyens de Québec, en même temps que celles de ce nombreux auditoire.



S.H. le Maire de Québec  
M.H.E. LAVIGNEUR.

### Hommage aux cultivateurs

Nous sommes tous heureux de penser que la noble profession de l'agriculture a enfin reçu les honneurs qu'elle mérite, et qu'on ait fait ressortir au grand jour l'utilité, le dévouement et les sacrifices de ces humbles et modestes travailleurs qui dans le calme et l'éloignement des campagnes, penchés sur leurs sillons, pour faire rendre à la terre tous les fruits qu'elle est susceptible de produire, accomplissent une oeuvre patriotique comparable au travail héroïque du soldat qui lutte sur les champs de bataille.

Ce sont nos populations rurales qui ont développé notre pays, après avoir attaqué et vaincu la forêt; elles ont préparé ces champs où s'épanouit la moisson et non contentes de tirer du sol leur substance et celle de leurs nombreuses familles, elles ont centuplé leurs produits pour verser leur abondance sur nos villes et nos grands villages.

Loin du tumulte et des séductions des villes ils ont élevé ces générations d'hommes robustes, intelligents, parmi lesquels s'est recrutée l'élite de nos grands hommes d'église et d'état, de nos professions libérales, de l'industrie et du commerce, et pourquoi n'ajouterais-je pas cette fleur de grâce, d'élégance, alliée aux plus belles qualités de l'esprit et du coeur, la femme canadienne, l'épouse vaillante, l'incomparable mère de famille.

### Nécessité d'un palais de l'Agriculture

Or, Messieurs, après avoir fait une place d'honneur à la classe agricole dans notre exposition, il semble qu'il nous reste quelque chose de plus à faire.

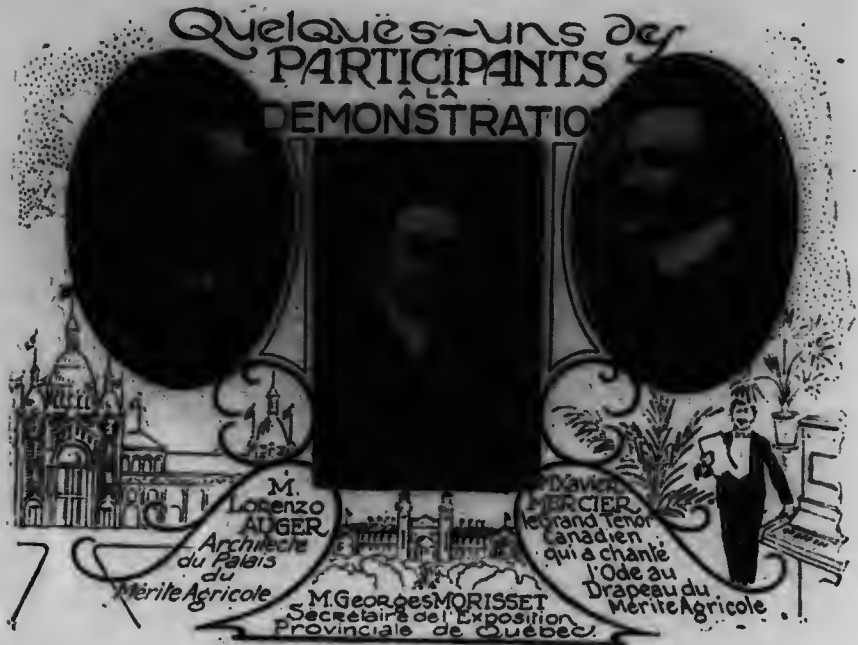
Puisque ce sont des cultivateurs qui réellement sont les grands contributeurs au succès de l'Exposition, il faut qu'en arrivant sur nos terrains, ils se sentent chez eux. Il faut leur faire l'hospitalité grande, généreuse, digne de la profession qu'ils représentent. Disons tout de suite le grand mot: Il faut un Palais de l'Agriculture comme il y a un palais de l'Industrie, et ce doit être une construction monumentale, assez vaste pour contenir toutes les sections d'une grande exposition agricole; dans laquelle les cultivateurs et surtout les lauréats du Mérite Agricole recevront comme chez eux les autorités, le grand public et leurs amis.

Cette vaste construction formera un grand quadriatère, dont la façade sera un superbe pavillon commémoratif de Louis Hébert, le père et le pionnier de l'agriculture, en Canada, dont nous devons célébrer cette année le Troisième Centenaire par l'inauguration de son monument sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Ce monument nous semble bien choisi pour faire valoir la suggestion de construire le Palais de l'Agriculture. Cela répondrait au désir de la classe agricole et spécialement des Lauréats du Mérite Agricole. La cité de Québec fera sa part. Mais c'est surtout à nos Gouvernements qu'incombe le devoir de doter notre exposition de ce monument. Nos Gouvernements sont bien disposés à alder

tous les mouvements en faveur de l'agriculture, pour la relever dans l'estime générale, et encourager tous les efforts individuels pour l'améliorer et augmenter la production et par contre la richesse nationale.

C'est le voeu que nous exprimons tout comme couronnement de la belle démonstration que nous faisons aujourd'hui pour honorer l'agriculture et spécialement les Lauréats de l'Ordre très distingué du Mérite Agricole."



Le discours de Son Honneur le Maire de Québec, fort bien applaudi par l'assistance, a comme écho une suggestion de la part du président du banquet de boire à la santé de la Canadienne, ce qui est salué par le chant "Vive la Canadienne", et une invitation de la part des Lauréats survivants de la Médaille d'Or à une cérémonie de dévoilement de tableaux commémoratifs, fixant le choix d'un site pour le futur Palais du Mérite Agricole.

Cette invitation est reçue avec beaucoup d'enthousiasme. Tous les convives, officiels et Lauréats se rendent à l'extérieur, à un kioske, décoré pour la circonstance, à quelques centaines de pieds du Palais Central.

Et là et alors a lieu cette cérémonie qui est en quelque sorte celle de la pose de la pierre fondamentale, sinon "angulaire", du futur Palais de l'Agriculture, qui sera érigé à la fois en souvenir de Louis Hébert, le premier cultivateur canadien, et à la gloire des triomphateurs dans l'industrie agricole et des Lauréats du Mérite Agricole.

---

## VII—LE PALAIS DU MÉRITE AGRICOLE

*Les hommes d'Etat les plus expérimentés donnent leur attention constante aux problèmes qui se rattachent à l'agriculture.*

(Honoré MERCIER - 1890)

Verra-t-on bientôt s'élever au Parc de l'Exposition Provinciale de Québec un Palais du Mérite Agricole ?

C'est très vraisemblable, si l'on en juge par les déclarations contenues dans les importants discours de Sir Lomer Gouin et de l'honorable M. Caron, rapportés au chapitre précédent, aussi bien que par la significative cérémonie qui suit le magnifique banquet dont on vient de lire le compte rendu.

Heureux de ce que le Gouvernement Provincial et la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec ont fait depuis quelques années, en vue de donner au Mérite Agricole plus de splendeur et d'éclat, les Lauréats de la Médaille d'Or, au nom de tous les Lauréats, tiennent à honneur d'organiser une démonstration de gratitude et de reconnaissance à l'adresse de ces deux corps publics. Et, profitant de l'occasion, ils demandent officiellement aux chefs du Gouvernement et à la Commission de l'Exposition s'il ne serait pas possible de construire sans tarder davantage, au Parc de l'Exposition, un édifice destiné à centraliser toutes les branches de la grande industrie nationale de la province de Québec: l'Agriculture.

Réunis à l'endroit même désigné pour l'érection de cet édifice, les officiels et le public ont le plaisir d'entendre l'adresse suivante qu'au nom de ses collègues, lit M. J. F. Descôteaux, le nouveau Lauréat de la Médaille d'Or :

### ADRESSE DES LAUREATS

M. le Président,  
M. le Premier Ministre, M. le Ministre,  
MM. les Commissaires et Messieurs,

Les premières paroles d'un cultivateur invité à se faire l'interprète de ses confrères, en une circonstance comme celle-ci, doivent nécessairement, il me semble, exprimer des sentiments de reconnaissance à l'adresse





**Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale, 1917.—M. J. F. Descôteaux, lisant une adresse de remerciement et de félicitation au Gouvernement provincial et à la Commission de l'Exposition, et demandant, au nom des Lauréats, la construction d'un Palais de l'Agriculture.**

de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec et du Gouvernement Provincial, qui contribuent si largement au succès de ce grand événement annuel.

A l'Exposition Provinciale de Québec, on fait la part si belle à l'Agriculture, au Mérite Agricole, en particulier, depuis quelques années, que les cultivateurs éprouvent le besoin de témoigner à ceux qui les gâtent de cette façon une profonde gratitude. Il y a longtemps que la Commission a compris que l'agriculture est à la base de toute prospérité publique et que, dans une province comme la nôtre, le rôle du cultivateur est des plus importants. Bien avant la guerre, la Commission s'appliquait à encourager la classe agricole, à activer la production de cette grande Industrie nationale destinée à tirer du sol les richesses qui doivent alimenter nos populations. La liste des prix offerts dans toutes les branches de l'agriculture est, si je ne me trompe, une des plus considérables de la province, sinon du pays.

Mais ce qui a valu à la Commission la conquête du coeur de la classe agricole de cette province, c'est d'abord la célébration des Noces d'Argent du Mérite Agricole, il y a deux ans, qui eut un éclat digne de grandes fêtes nationales, et l'institution d'une fête annuelle en l'honneur des Lauréats de cette unique chevalerie. Les cultivateurs qui y appartiennent sont fiers de leurs décorations, et c'est un légitime sentiment. Ils apprécient d'autant plus l'attention, l'admiration même qu'on leur témoigne, qu'autrefois ils étaient littéralement dans l'abandon, livrés à eux-mêmes, enclins au découragement. C'est en grande partie dû à l'Exposition Provinciale de Québec si maintenant on fait preuve de tant de sollicitude pour la classe agricole.

Nous nous rappelons tous avec émotion les jours heureux que nous ont fait vivre les fêtes de 1915 et de 1916, à l'Exposition Provinciale de Québec. Des lauréats venus de toutes les parties de la province portaient joyeusement leurs décorations méritées par un travail constant, de tous les jours. Ils furent l'objet de toutes les attentions des représentants provinciaux, municipaux, des autorités religieuses et civiles. Soyez sûrs qu'ils sont retournés à leurs foyers plus forts pour les luttes du lendemain, plus ardents au travail, plus enthousiastes de la noblesse de leur profession et de l'importance de leur rôle.

Vous avez dû constater les progrès réalisés, grâce à l'heureuse influence de ces célébrations annuelles.

Le Gouvernement Provincial, le Département de l'Agriculture surtout, si heureusement dirigé par l'un

des nôtres, l'hon. M. Caron, qui est lui-même un cultivateur pratique, et qui fait tant honneur à cette profession, méritent aussi notre reconnaissance. La part qu'il prend annuellement à l'Exposition Provinciale de Québec est, certes, considérable et, en outre de cela, il pourvoit à maintenir le haut ton donné aux fêtes agricoles en se montrant magnifique dans sa participation. Il contribue aussi largement de son personnel permanent pour assurer aux produits du sol le déploiement qui doit mettre leur qualité en relief auprès des visiteurs.

Si on me le permet, je profiterai de l'occasion pour rappeler une demande qui fut formulée, l'an dernier, par le *ter vice-président* de la Commission, Monsieur Cannon, je crois. La réalisation de ce projet résoudrait le problème de l'espace trop exigu réservé à l'agriculture, en raison des développements de ces dernières années, donnerait l'accommodation de nécessité impérieuse à tous les exposants, en même temps qu'elle règierait les difficultés nombreuses qui résultent de la dispersion des installations et des pavillons où s'étaient les produits agricoles. Malgré toute l'attention apportée par les autorités de l'Exposition pour aider les exposants et leur faciliter la tâche, on ne peut éviter, par exemple, les inconvénients qui résultent de quelques jours de pluie aux abords des écuries.

On remédierait à tout cela en construisant un édifice où se réuniraient annuellement d'abord les travailleurs du sol, comme chez eux, où ils étaleraient leurs produits en toute sécurité. Vous savez qu'en raison des progrès réalisés en agriculture, depuis quelques années, la qualité des troupeaux et des produits s'est améliorée. Certains cultivateurs viennent ici avec des valeurs de centaines, même de milliers de dollars. Il importe donc de leur assurer du confort, afin de les protéger contre les intempéries et de permettre aux visiteurs de circuler sans inconvénients.

Le fondateur de notre Ordre disait, en 1890, l'année de la fondation :

*"Le Mérite Agricole n'est point l'oeuvre d'un jour, mais c'est une oeuvre permanente que nous confions à ceux qui viendront après nous."*

Vous l'avez compris, Messieurs de l'Exposition, quand vous avez institué les fêtes de l'agriculture qui sont inscrites sur votre programme annuel et la classe agricole vous en remercie. Pour couronner cette attitude véritablement patriotique, pour consacrer, en quelque sorte, la permanence de l'institution, pourquoi n'édifierait-on pas un monument à l'agriculture dans le

parc de l'Exposition Provinciale de Québec ? Cette dernière a conquis son titre de Provinciale; elle se tient dans la capitale politique de la province, qui est devenue la capitale agricole. Chaque année, c'est de toutes les régions de cette province qu'ils viennent, les cultivateurs, et ils savent que c'est ici le foyer principal où il convient de venir réchauffer son patriotisme agricole et de raviver les rayons de l'espoir en l'avenir de notre chère province.

On a choisi, hier, le site du Pavillon dédié à Louis Hébert, le premier cultivateur du Canada. Pourquoi ne pas compléter cette initiative d'un intérêt vraiment national, en associant le projet du Palais d'Agriculture à celui de ce Pavillon historique ? Les deux peuvent aisément se confondre dans une même pensée, à la gloire de la classe agricole. C'est une suggestion, accompagnée d'une forte recommandation, que nous faisons, nous les Lauréats, et nous sommes sûrs que vous y donnerez une attention particulière.

En terminant, permettez à un Lauréat de la Médaille d'Or de remercier tous ceux qui honorent aujourd'hui les cultivateurs de leur présence à leur fête annuelle. C'est au nom de ces derniers, comme des Lauréats du Mérite Agricole, que je vous exprime ces sentiments de reconnaissance.

Je prie instamment tous les Lauréats du Mérite Agricole d'apposer leur signature sans retard à cette requête.

Et les Lauréats présents, par leurs applaudissements, signalent leur intention d'adhérer formellement et le plus tôt possible à ce projet. L'honorable M. Caron, Ministre de l'Agriculture, le Grand Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole, que le projet intéresse tout particulièrement, fait remarquer que cette présente demande ne manque pas d'à propos, et qu'en raison de la teneur des discours au banquet, il convient d'en arriver aux actes. C'est la meilleure réponse à cette requête.

On applaudit de nouveau à cette brève et éloquente observation faite en présence de l'honorable Premier Ministre, que les officiels de la Commission de l'Exposition invitent à dévoiler un tableau commémoratif recouvert pour le moment du Drapeau du Mérite Agricole, qui porte dans ses plis la devise "Je me Souviens".

Sir Lomer Gouin se rend très aimablement à cette invitation, se prête de bonne grâce au cérémonial touchant, et, tout comme la foule des spectateurs, lit, non sans émotion, sur le tableau, le texte que voici :

## Voix d'Outre-Tombe

“ Le Mérite Agricole

n'est point l'œuvre d'un jour  
mais c'est une œuvre permanente  
que nous confions à ceux  
qui viendront après nous ”

(Le Fondateur, —

Honoré Mercier — 1890)

**LE CHOIX D'UN SITE.**—L'Instant d'après, et comme pour répondre à la demande exprimée par les Lauréats, l'honorable M. Caron est invité à dévoiler un second tableau qui répond au voeu d'outre-tombe exprimé dans le premier, — ce dont toute l'assistance se réjouit, et que voici :

**Pour Glorifier**

dignement et utilement  
le seul Ordre de Chevalerie  
dans l'Amérique du Nord

**Les Lauréats**

ce mercredi, 3 septembre, 1917  
choisissent officiellement le site du

**Palais du Mérite Agricole.**



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5

2.8

2.5

5.0

3.2

2.2

5.6

3.6

6.3

4.0

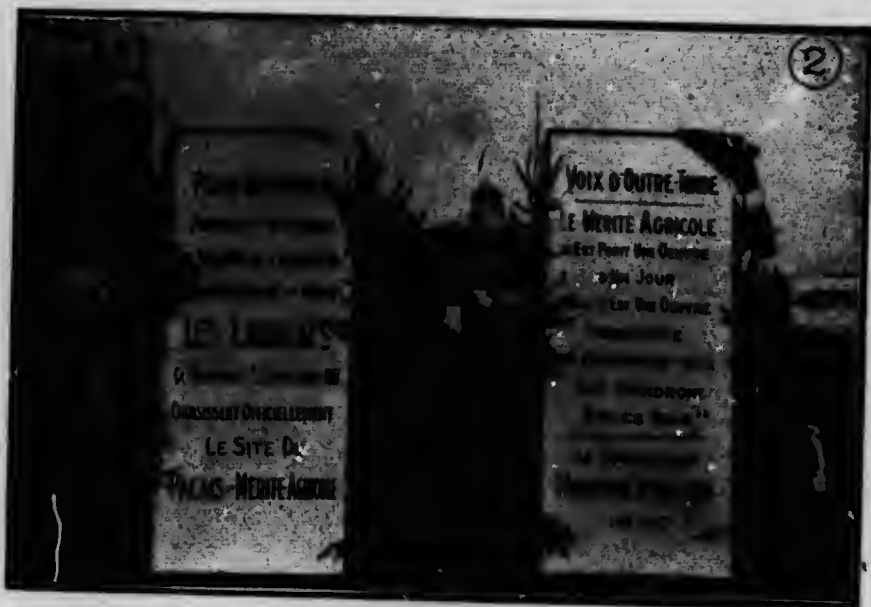
2.0

7.1  
8.0  
9.0  
10  
11.2

**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482-0300 - Phone  
(716) 288-5989 - Fax

Les Commissaires de l'Exposition se montrent extrêmement heureux de ce significatif évènement. Ils en expriment sur le champ toute leur reconnaissance au digne chef du Gouvernement et à son distingué collègue le Ministre de l'Agriculture. Les Lauréats du Mérite Agricole, les exposants et les cultivateurs présents manifestent également leur haute appréciation de cette acceptation tacite, de la part de l'honorable Premier Ministre, de favoriser de son puissant concours la construction du Palais de l'Agriculture demandé.



**Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, 1917.—**  
Les deux tableaux commémoratifs dévolés respectivement  
par Sir Lomer Gouin et l'honorable J. Ed. Caron.

Comme preuve de l'intérêt qu'il porte au projet, un personnage de très haute marque fait alors remarquer aux officiers de l'Exposition que ce Palais du Mérite Agricole tel que projeté ne devra pas être trop rapproché du superbe Palais Central que l'on vient de terminer, afin que l'un et l'autre n'aient pas à souffrir d'un voisinage qui en dépare l'architecture.

Puls, la foule se disperse, en se dirigeant vers les divers pavil-



lons où chacun, encore sous le coup des vives impressions ressenties depuis le matin, visite à loisir les nombreuses et si intéressantes installations de toutes sortes que contient invariablement chaque année la grande Exposition Provinciale de Québec.

\*\*\*

La veille, le 4 septembre, une cérémonie non moins touchante que la précédente avait lieu au même endroit, sous la présidence de M. Jos. Picard, 2<sup>ème</sup> vice-président de la Commission de l'Exposition, alors que M. l'abbé Azarie Couillard-Desprès, un descendant de Louis Hébert, le premier colon du Canada, dont l'arrivée à Québec eut lieu il y a exactement trois cents ans, dévoilait un tableau commémoratif demandant à qui de droit d'élever un édifice ou monument à la mémoire du père de l'agriculture canadienne, et faisait l'éloge de son illustre ancêtre.

Après la voix du sang et la voix religieuse de M. l'abbé Couillard-Desprès, c'est maintenant la voix politique qui vient de se faire entendre par la bouche de Sir Lomer Gouin et de l'honorable M. Caron. Hier, le digne descendant de Louis Hébert a parlé; aujourd'hui, c'était au tour de Sir Lomer Gouin, l'héritier politique de feu Honoré Mercier, fondateur du Mérite Agricole, et à l'honorable M. Caron, successeur de celui-ci au Ministère de l'Agriculture, à se faire entendre. De quelle façon éloquentes l'un et l'autre ont parlé, c'est ce qu'on a pu constater à la cérémonie de distribution des récompenses aux Lauréats et au cours du banquet.

**LE PALAIS DU MERITE AGRICOLE.**—Les plans du futur édifice sont déjà préparés, d'après les données de la Commission de l'Exposition Provinciale, qui a même publié à ce sujet une brochure des plus intéressantes.

Le corps principal de cet édifice destiné à glorifier le souvenir de Louis Hébert, premier cultivateur du Canada, à célébrer les succès du Mérite Agricole, le seul Ordre du genre existant en Amérique, de même qu'à magnifier les grandeurs de l'agriculture et à mettre en pleine lumière les richesses de plus en plus abondantes produites par notre soi, le corps principal de cet édifice sera désigné sous le nom de Pavillon Louis Hébert, tandis que l'ensemble, qui comprendra plusieurs ailes, sera appelé le Palais du Mérite Agricole. Celui-ci, lorsqu'il sera terminé, occupera à peu près toute cette partie du Parc de l'Exposition qui s'étend entre le Palais des Beaux Arts et l'Hyppodrome, à l'extrémité ouest du Palais Central

et au milieu duquel on voit aujourd'hui les écuries. Il consistera en une vaste structure quadrilatère, formant au centre une spacieuse cour entourée de gradins où l'on jugera les animaux.

La construction d'un édifice aussi vaste que le Palais du Mérite Agricole ne pourra évidemment pas se terminer en une année, ni même, peut-être, en deux ou trois ans, mais l'entreprise devra se compléter étape par étape, les plans étant préparés de façon à ce que chacune des parties forme en elle-même un tout complet, se rattachant à l'ensemble par l'uniformité de l'architecture.

C'est donc un autre monument Hébert qui s'éleva, d'ici à quelques années, dans le Parc de l'Exposition, un monument pratique, celui-là, symbolique dans son sens, qui sera, chaque année, le rendez-vous des cultivateurs et des colons de cette province, pieux continuateurs de l'oeuvre de Louis Hébert, de Guillaume Couillard et de leurs descendants; un monument qui, en même temps qu'il rappellera aux générations futures l'oeuvre immortelle de ces premiers héros de la colonie de Champiain, servira d'école pour ainsi dire à ceux que la Providence a destinés à continuer sur le sol québécois l'apostolat de la terre, et servira d'exemple de gloire à ceux qui auront les honneurs du succès dans les concours du Mérite Agricole. Ce sera le Panthéon des preux chevaliers de la terre canadienne.

\*\*\*



**Le Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale, — 1917.** — Un groupe d'officiels et de Lauréats photographiés sur le site même du futur Palais du Mérite Agricole. On remarque, au centre, Sir Lomer Gouin, ayant à sa droite M. L. A. Cannon, Son Honneur le Maire de Québec, M. Lavigneur, l'honorable M. Caron, M. Antonio Grenier, M. Jos. Savard, M. l'abbé Ls F. Côté, M. Jos. Savard, M. O. Lessard. A gauche de Sir Lomer se trouvent M. J. F. Descôteaux, MM. Frs. et Jos. Couture, M. Aurèle Leclerc, M.P.P., M. Georges Morisset, etc.

Telles ont été les fêtes du Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec en 1917.

La portée de cet événement annuel, depuis trois ans, a été incalculable, et le voeu que formulait au lendemain des Noces d'Argent de cette belle Institution l'honorable Ministre de l'Agriculture de la Province s'est pleinement réalisé.

"J'espère, écrivait l'honorable Ministre le 17 décembre 1915, que ce beau mouvement se continuera et que l'Ordre du Mérite Agricole enregistrera chaque année un nombre toujours grandissant de nouveaux chevaliers de l'agriculture."

Ce souhait, on voit de quelle façon éclatante il s'est réalisé. Le nombre des lauréats, cette année, dépassait de beaucoup tout ce qui s'était vu jusqu'ici, et les Juges, à la suite de leurs visites, déclaraient qu'ils avaient constaté de sensibles améliorations sur les fermes et dans les méthodes de culture adoptées par les cultivateurs.

Le Gouvernement Provincial de Québec, ainsi que la Commission de l'Exposition Provinciale n'ont rien négligé pour faire revivre avec l'éclat des débuts le Mérite Agricole, et leurs efforts, les pages qui précèdent en témoignent, ont été couronnés des plus légitimes succès.

Et l'on peut lire avec plaisir, dans le dernier rapport du Ministre de l'Agriculture de la province, l'appréciation officielle suivante :

"L'impulsion nouvelle communiquée aux concours du Mérite Agricole par l'attention qu'on y a accordée depuis quelques années, par les fêtes organisées à l'Exposition de Québec, par la publicité faite autour des succès des lauréats, devraient nous aider à donner un regain de vie à nos sociétés d'agriculture, car c'est parmi leurs membres que se recrutent les concurrents.

Les entrées au concours de 1917 ont été les plus nombreuses qui aient été enregistrées dans l'histoire du Mérite Agricole, et le rapport des Juges fait voir un progrès sensible dans les méthodes de culture des compétiteurs. Le lauréat de la Médaille d'Or, M. Jos. F. Descôteaux, de Ste Monique, Comté de Nicolet, s'est classé comme l'un des meilleurs cultivateurs visités par les Juges dans ces dernières années. Le Jour du Mérite Agricole à l'Exposition de Québec a été marqué par une brillante célébration en l'honneur des vainqueurs et de l'agriculture."

Grâce à l'impulsion vigoureuse qui lui a été donnée en 1915, en 1916, en 1917, et qui ne lui fera certainement pas défaut dans l'avenir, le Mérite Agricole, on peut le prédire sans crainte, devra produire des effets de plus en plus sensibles et contribuer dans une très large mesure aux progrès agricoles dans cette province.

## TABLE DES MATIERES

---

|                                                                                                                                                                                                    |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Dédicace.....</b>                                                                                                                                                                               | <b>5</b>  |
| <b>Réponse à la dédicace.....</b>                                                                                                                                                                  | <b>7</b>  |
| <b>Une renaissance agricole.....</b>                                                                                                                                                               | <b>8</b>  |
| Historique des fêtes en l'honneur du Mérite Agricole<br>depuis 1915.                                                                                                                               |           |
| <b>La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec.....</b>                                                                                                                                    | <b>10</b> |
| <b>Le Conseil Municipal de Québec.....</b>                                                                                                                                                         | <b>11</b> |
| <b>I—Le Concours de 1917.....</b>                                                                                                                                                                  | <b>12</b> |
| Avait lieu dans la cinquième région.—Réorganisation de la<br>Commission des Juges.—M. J. F. Descôteaux, Lauréat de<br>la Médaille d'Or.—Les autres chevaliers.—Le Clergé et le<br>Mérite Agricole. |           |
| <b>II—Les nouveaux Chevaliers.....</b>                                                                                                                                                             | <b>19</b> |
| Liste de tous les Lauréats de 1917.                                                                                                                                                                |           |
| <b>III—Un Jour Glorieux.....</b>                                                                                                                                                                   | <b>23</b> |
| Le mercredi, 5 septembre.—Description du Parc de l'Ex-<br>position.—Le Palais Central.—Arrivée et réception des<br>Lauréats.—Programme.                                                            |           |
| <b>IV—Première Parade solennelle.....</b>                                                                                                                                                          | <b>28</b> |
| Fanfare en tête les Lauréats se rendent au mat d'honneur<br>du Mérite Agricole où le nouveau Lauréat de la Médaille<br>d'Or hisse le glorieux drapeau de l'Ordre.                                  |           |
| <b>V—L'Heure des récompenses.....</b>                                                                                                                                                              | <b>31</b> |
| Réunion au Temple Grec.—Adresse de Bienvenue de M.<br>L.A. Cannon, M.P.P.—Discours de l'hon. M. Caron et de<br>M. A. Trahan.—Proclamation des Lauréats et distribution<br>des récompenses.         |           |

|                                                            |           |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>VI—Un inoubliable Banquet.....</b>                      | <b>50</b> |
| 300 personnes présentes.—L'Hymne au Drapeau.—Impres-       |           |
| sionnants discours de Sir Lomer Gouin, de l'hon. Caron, et |           |
| de MM. L.A. Cannon, J.F. Descôteaux, Wm. Power, M.P.,      |           |
| Louis Létourneau, Art. Trahan, J.N. Francoeur, Hector      |           |
| Laferté, E. Thériault, députés; l'abbé L.F. Côté, et Son   |           |
| Honneur le Maire de Québec, M. H.E. Lavigneur.             |           |
| <b>VII—Un Palais du Mérite Agricole.....</b>               | <b>82</b> |
| Adresse de remerciement par M. Descôteaux, au nom de       |           |
| ses confrères et requête demandant la construction d'un    |           |
| Palais de l'Agriculture.—Dévoilement de deux tableaux par  |           |
| Sir Lomer et l'hon. M. Caron.—Choix officiel du site du    |           |
| Pavillon Louis Hébert et du Palais du Mérite Agricole.     |           |
| <b>Epilogue.....</b>                                       | <b>92</b> |



